



Bulletin municipal



BULLETIN D'INFORMATIONS N°70
DÉCEMBRE 2019



Parole de Maire



Chères lagnoises et chers lagnois

Une année qui passe : rien de plus banal, rien de plus automatique, de plus inévitable, et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette arrivée d'une nouvelle année un

germe d'espoir, l'émergence d'une chance future, le début d'un nouvel optimisme.

Janvier avec son cortège de grisaille, de gel et de givre nous amène aussi les jours qui rallongent annonçant un peu le printemps. C'est donc le mois des attentes, le mois des vœux donc aussi de l'espoir.

Espoir d'un futur et d'un monde meilleur. Celui que l'on souhaite individuellement aux amis durant tout ce mois de janvier.

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers !

Bonne année aux enfants qui nous succèdent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays.

Que 2020 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de progression constante.

Bonne année aussi à notre pays. Qu'en 2020, comme par le passé il continue encore à défendre les idées de grandeur, de générosité, de liberté sur lesquelles son histoire repose tout entière.

Bonne année enfin à notre planète, si malmenée de nos jours, elle en a hélas grand besoin.

Moins de guerres, de massacres, et une meilleure entente entre les peuples pour que cette année 2020 nous laisse espérer, rêver et apprécier !

Pour préparer au mieux cet avenir, notre commune verra une nouvelle équipe municipale et un nouveau projet de vie locale, une équipe qui devra prendre en compte les besoins indispensables au mieux-être de toutes et de tous.

Au travers de ce bulletin municipal, ce sont mes derniers vœux en tant que Maire de cette belle commune.

Qu'il me soit permis ici de remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces nombreux mandats et qui m'ont témoigné de leur confiance et de leur amitié.

Merci à vous lagnoises et lagnois pour votre sens de la convivialité, du respect, de l'amitié et pour vos engagements en faveur de la vie locale.

2020 sera une année de grandes décisions, et c'est vous qui allez devoir les prendre.

Sachez écouter, observer, analyser ce qui est bien et ce qui l'est moins, pour vous et pour votre village.

J'ai confiance, je connais votre sens des responsabilités.

Merci à vous tous et bonne année.

Robert DONNAT



Robert DONNAT,
Maire de LAGNÈS,
l'équipe municipale,
le Conseil Municipal des Enfants,

vous souhaitent de Joyeuses Fêtes

et invitent la population à la

CÉRÉMONIE DES VŒUX

le jeudi 9 janvier 2020 à 18h00

- Salle La Grange -

Réunions du Conseil Municipal

Séance du 11 juin 2019

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : M. SILVESTRE, M. GRILLI, M. LEROUX, Mme CLAUZON, M. MAURIN, Mme BRUNET/TRAVERSO, Mme ECH CHAFAI, M. DE VALENCE, M. RODENAS, M. CUREL, Mme BUGEL, Mme SONEGO.

Absents et excusés : Mme MILESI a donné pouvoir à M. DONNAT, M. DINGLI a donné procuration Mme SONEGO.

Absents : M. CHAVRIER, Mme FONQUERNIE, Mme TAULEMESSE

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M. LEROUX.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Pénalités de retard- Construction d'un local technique-
Marché MAPA : pas d'objection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 avril 2019.

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est informé sur la Décision N° 02-2019 : Construction d'un local technique- avenant N° 2 au marché MAPA lot 4 électricité- Entreprise ETE pour un montant de 625.00 €H.T.

N° 32/2019 - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - EXERCICE 2019

M. le Maire propose d'inscrire au titre de la Dotation (DSIL) 2019, le projet d'aménagement du complexe sportif de LAGNES pour un montant estimatif de : 336 790 € H.T - Tranche 2. Cette opération d'investissement d'équipements publics viendra en prolongation immédiate des travaux de la tranche 1.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, SOLLICITE la DSIL 2019, DEFINIT le plan de financement suivant :

Montant H.T de l'opération : 336 790.00 € H.T

DSIL 2019 (40 %) : 134 716.00 €

FRAT 2019 (30 %) : 101 037.00 €

Autofinancement ou emprunt 30% : 101 037.00 €

N°33/2019-CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE LAGNES, CABRIERES D'AVIGNON, MAUBEC, OPPEDE et les BEAUMETTES POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES DE LOISIRS ET DES SEJOURS INTERCOMMUNAUX 2019 à 2022

La présente convention a pour objet de définir les modalités de participation des communes signataires au financement des séjours intercommunaux et des centres

de loisirs présents sur les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes et Oppède et d'en fixer les conditions d'accueil.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la convention qui prend effet au 01.01.2019 au 31.12.2022 et autorise Monsieur le Maire à la signer ;

N°34/2019-CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT VACANCES SCOLAIRES D'ETE ET D'AUTOMNE - ANNEE 2019 ENTRE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE VAUCLUSE ET LES COMMUNES DE CABRIERES D'AVIGNON, LAGNES, SAUMANE DE VAUCLUSE, ET FONTAINE

La présente convention a pour objet de définir les moyens matériel, financier, logistique et les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre d'un Accueil Collectif de Mineurs multi-site en direction des 4 communes sus-citées. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la convention et autoriser Monsieur le Maire à la signer ;

N° 35/2019 - RAPPORT ANNUEL 2018 - SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu le rapport annuel du délégataire 2018, service de l'assainissement (collectif et non collectif) établi par le délégataire SUEZ Eau France -Agence Vaucluse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré , à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le rapport annuel 2018.

N°36/2019 - ADHESION AU PROGRAMME SEDEL - EAU (Services d'Economies Durables En Luberon) :

Le comité syndical du Parc a validé l'évolution de son programme SEDEL en un service à la carte Energie et/ou Eau destiné aux collectivités afin d'y inclure une nouvelle mission visant à réduire les consommations d'eau publiques dans après compteur (espaces verts, bâtiments, infrastructure sportives).

La commune à renouveler l'adhésion SEDEL énergie de juillet 2019 à juin 2022.

Après en avoir présenté le contexte, Monsieur le Maire souligne auprès du conseil municipal l'intérêt d'adhérer également au programme SEDEL Eau du Parc du Luberon. Un projet de convention d'adhésion portant sur la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021 est proposé, il indique les modalités d'adhésion au service SEDEL Eau et engagements réciproques des partenaires.

Tarification par habitant : 2,10 €(électricité) + 0,30 € (eau), soit 2,40 €/hab.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE l'adhésion SEDEL Energie avec celle du programme SEDEL Eau du Parc du Luberon, selon les modalités sus indiquées.

N°37/2019 - AVIS DE LA COMMUNE DE LAGNES SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LMV AGGLOMERATION DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le nombre et la répartition des sièges au sein des assemblées communautaires et métropolitaines doivent être revus l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, ceci afin de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes sur la durée du mandat écoulé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, FIXE à 55 le nombre de sièges du conseil communautaire de LMV Agglomération, comme suit :

	Nombre de sièges
Cavaillon	24
Robion	4
Cheval-Blanc	4
Lauris	4
Mérindol	2
Les Taillades	2
Maubec	2
Gordes	2
Cabrières d'A	2
Lagnes	2
Oppède	2
Lourmarin	1
Puyvert	1
Puget	1
Vaugines	1
Les Beaumettes	1
TOTAL	55

N° 38/2019 - PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il s'agit de classer dans une zone urbaine (secteur de la zone UB) les terrains actuellement classés en zone 1AUB dans la mesure où les travaux de viabilisation ont été réalisés et que les constructions sont en cours de réalisation, ce qui induit que les caractéristiques de la zone correspondent désormais à une zone urbaine. Il s'agit également de majorer de 20m² l'emprise au sol maximale des constructions au sein de la zone 1AUe dans la mesure où les 150m² actuels sont un peu juste au regard des besoins et normes à respecter (vestiaires, douches, salles,...)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'engager la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, conformément aux dispositions des articles L.153-36, L.153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme, DIT que les objectifs poursuivis sont les suivants : Classer dans une zone urbaine (secteur de la zone UB) les terrains actuellement classés en zone 1AUB et Majorer de 20m²

l'emprise au sol maximale des constructions en zone 1AUe, DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ;

N°39/2019 - CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de la proposition d'inscription d'un agent au titre de la promotion interne au grade d'attaché, il est proposé à l'assemblée la création d'un poste d'attaché à temps complet, catégorie A à compter du 1^{er} juillet 2019, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet, et AUTORISE Monsieur le Maire à nommer l'agent dans ses fonctions après inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'attaché territorial,

N°40/2019 -CONVENTION PORTANT SUR UNE PERMANENCE SUPPLEMENTAIRE DE L'ARCHITECTE CONSEILLER

Vu le projet de convention qui a pour objet une mission d'accompagnement du maître d'ouvrage par la présence de l'architecte conseiller sur le territoire de la commune.

Vu le développement de la commune et les besoins actuels de conseils, l'architecte effectuera une permanence d'une durée de 2 heures supplémentaires par mois qui sera programmée en accord avec la commune soit un total de 4 H mensuelles pour un coût de 200 € mensuel.

La présente convention a pour objet de définir les modalités et le financement de la permanence supplémentaire de l'architecte conseiller entre le président du CAUE et le Maire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents ou représentés, APPROUVE la convention qui prend effet au 01.05.2019 au 31.12.2019 - renouvelable par tacite reconduction et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

N°41/2019 - PENALITES DE RETARD-CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE MAPA

Vu la délibération en date du 16.02.2018 N° 028.2018 portant sur le choix des entreprises retenues pour les travaux de construction d'un local technique.

Vu lors des travaux de terrassement, la présence d'une canalisation principale du réseau d'arrosage propriété du canal située sous le bâtiment projeté,

Vu l'obligation de déplacer le bâtiment projeté, sans modification de la conception générale du projet,

Vu qu'un permis modificatif a du être déposé, Considérant que le chantier a pris du retard et que les travaux conformément au marché n'ont pas été achevés dans les délais prévus de huit mois,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de ne pas appliquer les pénalités de retard aux entreprises concernées.

INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE :

Infos diverses du Maire

- Monsieur le Maire rappelle aux élus les diverses manifestations qui vont se dérouler en juin, juillet et août sur la commune.
- Il fait également le point sur les diverses inaugurations qui ont eu lieu début juin : (Local technique et itinéraire vélos).
- Des nouveaux compteurs d'eau seront mis en place chez les particuliers.
- Monsieur le Maire recevra le responsable des compteurs LINKY prochainement.
- Bulletin Municipal Juin 2019 : En cours de distribution.
- Nouveaux commerçants sur la commune : Auberge de LAGNES et ouverture d'un dépôt de pain, Place de la Fontaine.

Séance du vendredi 30 août 2019

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : M. SILVESTRE, M. GRILLI, M. LEROUX, Mme CLAUZON, Mme MILESI, M. MAURIN, Mme BRUNET/TRAVERSO, Mme ECH CHAFAI, M. CUREL, M. DINGLI.

Absents et excusés : M. RODENAS a donné pouvoir à Mme TRAVERSO-BRUNET, M. DE VALENCE a donné procuration Mme MILESI, Mme TAULEMESSE a donné pouvoir à Mme CLAUZON, Mme SONEGO a donné pouvoir à M. DINGLI.

Absents : M. CHAVRIER, Mme FONQUERNIE, Mme BUGEL.

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme MILESI V.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante: Vente du bâtiment communal situé quartier St Joseph à DELATTRE-TEISSIER - Pas d'objection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 juin 2019.

N°42/2019-APPROBATION DU PROJET DE REVISION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTs DE VAUCLUSE

Par délibération en date du 20 juin 2019, le Conseil Communautaire de LMV Agglomération a engagé une modification de ses statuts portant sur les points suivants :

1. Intégration de la compétence obligatoire GEMAPI :
2. Intégration de la compétence supplémentaire relative à l'espace naturel sensible "La Garrigue"
3. Suppression de la référence à l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le projet de statuts joint en annexe ; **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tout document se rapportant à cette délibération et nécessaire à son exécution.

N° 43/2019 -AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTs DE VAUCLUSE

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, en étroite collaboration avec ses communes membres et l'ensemble de ses partenaires (Etat, Région PACA-Sud, Département de Vaucluse, Communes membres, Mistral Habitat, Grand Delta Habitat, EPF PACA, Caisse des Dépôt et Consignation, CAF de Vaucluse, MSA de Vaucluse, ADIL 84, AR HLM PACA-Corse), a élaboré son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.

Le PLH est l'instrument de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Il fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la Communauté d'Agglomération et aux communes qui la composent, de répondre au mieux aux besoins en logement de la population. Il assure la cohérence de la programmation en logement et sa répartition équilibrée sur le territoire tout en servant de cadre aux opérations d'aménagement liées à l'habitat.

Le PLH est le résultat d'un important travail partenarial.

Il est composé :

- Du Diagnostic qui analyse le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat à l'échelle de l'intercommunalité.
- Du Document d'Orientations qui définit les objectifs prioritaires et les principes de la politique locale de l'Habitat, notamment en matière de logement des publics spécifiques, d'amélioration du parc privé, de programmation de logements et de stratégie foncière.
- Du Programme d'actions qui décline les objectifs en actions à conduire sur la période 2020-2025.

Le projet de PLH arrêté par le Conseil Communautaire est transmis aux Communes membres et au SCOT Cavaillon-Coustellet-Isle-sur-la-Sorgue. Ils disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leur avis et transmettre leur délibération à l'Agglomération. Le PLH sera arrêté une deuxième fois puis transmis au Préfet de Vaucluse en vue de son passage en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Au vu de ces éléments, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DONNE** un avis favorable au projet de PLH 2020-2025.

N° 44/2019 - CREATION DE POSTE

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. Compte tenu d'un avancement de grade d'un agent, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** la création d'un poste d'ATSEM PRINCIPAL 1^{ère} classe suite à un avancement de grade, à temps non complet 30h/semaine catégorie C, à compter du 1^{er} octobre 2019, **MODIFIE** le tableau du personnel.

N°45/2019 - FONDS SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Vu le courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental relatif au financement du Fonds Départemental Unique de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) . Appel de fonds 2019.

Ce financement a pour objet d'attribuer des aides à des personnes en difficulté, leur permettant d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, pour le règlement des dettes locatives ainsi que des factures d'eau, d'électricité et gaz.

L'Appel de fonds 2019 est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune et établi comme suit :

FSL : 0.1068 € - Energie 0.1602 € - Eau 0.1602 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE le versement de la participation au profit du fonds Unique de Solidarité pour le logement (F.S.L) ANNEE 2019 :

FSL 0.1068 € x 1662 habitants = 177.50 €

Energie 0.1602 x 1662 habitants = 266.25 €

Eau 0.1602 x 1662 habitants = 266.25 €

Soit un total de participation de 710 €

N°46/2019 - FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES- ANNEE 2019

Vu le courrier du 06 juin 2019 de Monsieur le Président du Conseil Départemental relatif au financement du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (F.A.J)

Ce financement a pour objet d'attribuer des aides à des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

L'appel de fonds 2018 pour les communes de 0 à 2000 habitants s'élève à un forfait de 200 € par an.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE le versement de la participation forfaitaire - 2019 de 200 € au profit du Fonds d'Aide aux Jeunes.

N°47/2019 - MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME - MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER

Il s'agit de classer dans une zone urbaine (secteur de la zone UB) les terrains actuellement classés en zone 1AUb dans la mesure où les travaux de viabilisation ont été réalisés et que les constructions sont en cours de réalisation, ce qui induit que les caractéristiques de la zone correspondent désormais à une zone urbaine. Il s'agit également de majorer de 20m² l'emprise au sol maximale des constructions au sein de la zone 1AUe dans la mesure où les 150m² actuels sont un peu juste au regard des besoins et normes à respecter (vestiaires, douches, salles,...)

Vu que la procédure de modification simplifiée nécessite la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU pendant une durée de un mois en mairie de Lagnes conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme ;

Considérant que le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente est prêt à être mis à la disposition du public,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, DEFINIT les modalités suivantes : Mise à disposition pendant une durée de un mois, du 21/10/2019 au 22/11/2019, le dossier de modification simplifiée. Pendant ce délai, le dossier sera consultable en mairie de Lagnes aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

A l'issue du délai de mise à disposition du public, le registre sera clos et signé par le Maire. Ce dernier présentera au Conseil Municipal le bilan de la mise à disposition du public qui adoptera le projet par délibération motivée éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

N° 48/2019 - VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL - Quartier St Joseph.

Vu la délibération N° 73.2017 en date du 10.11.2017, relative à la vente d'un bâtiment communal- quartier St Joseph avec terrain attenant, à Madame DELATTRE pour une superficie de 517 m², pour recevoir la nouvelle pharmacie.

Considérant qu'avant la signature de l'acte définitif un état descriptif de division en volumes doit être établi, sans incidence sur le prix de vente défini.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente chez maître TASSY-KELCHER Karine, Notaire à Lagnes ainsi que tout autre document relatif à la vente, DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de faire établir par un géomètre un état descriptif de division en volumes, pièce nécessaire à la signature de l'acte et PRECISE que les frais seront supportés par la commune.

INFORMATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES :

- La commune a obtenu 80% de subventions pour la première tranche de travaux de la zone de loisirs. Des dossiers ont été déposés pour la 2^{ème} tranche.
- Mme DUPRE, agent administratif a pris une disponibilité pour raisons familiales. Mme Nadège DUMAS la remplacera à compter du 1er septembre 2019.
- Mme HARDY prend sa retraite et quitte son poste de secrétaire générale le 31 décembre 2019. Le recrutement de son (sa) remplaçant(e) est en cours. 4 candidats seront reçus le 18 septembre, avec le Centre de Gestion.
- La rentrée des classes aura lieu le 2 septembre. L'effectif de l'école élémentaire est complet. L'école maternelle accueillera 2 nouvelles enseignantes, dont une nouvelle directrice, Mme Curel.
- Monsieur le Maire appelle les élus à être particulièrement attentifs au respect des règles de communication en période pré-électorale.
- Plusieurs habitants ont alerté la mairie de la prolifération de rats à proximité des habitations. Le problème sera signalé à la DASS et/ou la Préfecture.
- Le projet de caméras de surveillance aux PAV de la route de Robion est en cours. On relève un problème d'incivilité sur la borne de dépose "Le Relai". Des vêtements usagés sont laissés à même le sol.

- La commune reçoit les sénateurs DUFAUT et MILON, le 3 septembre à 15h45.
- L'association du Caramentran organise "La Récré des Lagnois" le samedi 7 septembre.
- La Journée du Patrimoine aura lieu à Lagnes le samedi 21 septembre, dans le cadre de l'Opération "Grands sites de France". Au programme une expo, une conférence et une ballade autour du thème "la pierre sèche".
- L'animation "Le Jour de la Nuit" initiée par le PNRL aura lieu le 12 octobre. L'éclairage public sera éteint en totalité dès 20 h. Une observation de la lune sera proposée par l'association "Pesco Luno". RV place de la mairie à 19 h 30.

Séance du vendredi 18 octobre 2019

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : M. SILVESTRE, M. LEROUX, Mme MILESI, M. MAURIN, Mme BRUNET/TRAVERSO, Mme ECH CHAFAI, M. RODENAS, Mme BUGEL, M. CUREL, M. DINGLI, Mme SONEGO.

Absents et excusés : Mme CLAUZON C a donné pouvoir M. DONNAT, M. DE VALENCE a donné procuration à Mme MILESI, M. GRILLI a donné pouvoir à M. SILVESTRE.

Absents : M. CHAVRIER, Mme FONQUERNIE, Mme TAULEMESSE.

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme MILESI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 30 août 2019.

N° 49/2019 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés APPROUVE le rapport définitif de la CLECT du 18 septembre 2019 tel que présenté en séance et ADOPTE la méthode dérogatoire pour l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence GEMAPI et les attributions de compensations définitives 2019, en fonctionnement et en investissement, telles qu'arrêtées par la CLETC du 18 septembre 2019.

N° 50/2019 - CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL CONTRACTUEL -CDI

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ à la retraite d'un agent D.G.S au grade d'attaché territorial et qu'il est nécessaire de le remplacer,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE la création d'un poste d'attaché territorial contractuel en portabilité en CDI, pour assurer les fonctions de Directeur Général des Services, à temps complet, à compter du 01 décembre 2019.

N° 51/2019 - PRIME DE FIN D'ANNEE 2019 A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'accorder à l'ensemble du personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre au prorata

du nombre de jours travaillés (sont exclus les jours de congés maladie ordinaire, longue maladie, longue durée et congés pour accident de service ou de trajet), que cette prime sera soumise aux cotisations IRCANTEC et URSSAF et dont le montant s'élèvera à la somme de : 24 017 € pour l'ensemble du personnel communal.

N° 52/2019 - CONTRAT DE MAINTENANCE ASIGEO.

Vu l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données (RGPD), et que tous les contrats de maintenance doivent être mis en conformité,

Vu la proposition de contrat de maintenance de la société ASIGEO pour deux licences, avec la conformité RGPD,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance du logiciel ASIGEO pour deux licences avec modules pour un montant annuel de 742.00 € H.T.

N° 53/2019 - LEGS MADAME LE COUEY CATHERINE.

Vu les différents échanges et actions en justice concernant les legs de Madame LE COUEY,

Vu le résultat de l'arrêt de la Cour de Cassation qui valide le testament de Madame LE COUEY,

Vu le courrier de Maître GAUTIER Pierre de SORGUES en date du 03.06.2019 qui informe la commune que le testament de Madame LE COUEY institue la commune légataire de parcelles de terres,

Vu le projet d'acte de délivrance de legs présenté par Maître GAUTIER pour le legs à la commune de parcelles appartenant à Madame LE COUEY section A pour une surface totale de 21ha 00a 55ca,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, ACCEPTE ce legs et AUTORISE Monsieur le Maire à se faire représenter pour signer l'acte de délivrance de legs par un clerc de Notaire de l'étude GAUTIER-COMTE-DOUX-AUBERT, Notaires à SORGUES et tout autre document relatif à ce legs et payer les frais engendrés par ce legs.

Le Conseil Municipal exprime sa reconnaissance, à titre posthume, à Mme Le COUEY, qui a exprimé par ce généreux legs, tout l'attachement qu'elle portait à sa commune d'adoption.

N° 54/2019 - BAIL EMPHYTEOTIQUE - COMMUNE DE LAGNES/CAP SOLAR

Vu la délibération N° 34-2018 du 13 avril 2018 relative à la couverture photovoltaïque du local technique situé route de Robion et la promesse unilatérale de bail emphytéotique avec LANGA-KINASOLAR-CAP SOLAR de SAINT CANNAT (13). P.C N° 08406217S005 M 01.

Vu que la promesse unilatérale de bail emphytéotique a été signée entre les deux parties le 12 juin 2018.

Vu le projet de l'acte définitif de bail emphytéotique avec l'état descriptif de division volumétrique et les servitudes sur les bases de la promesse,

Il est précisé que les frais notariés seront à l'entière charge de la Sté CAP SOLAR (LANGA) et qu'une redevance exceptionnelle de 50 000 € sera versée à la commune à compter de la mise en service de la centrale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de bail emphytéotique contenant l'état descriptif de division en volume et la constitution de servitudes conformément au projet et tous les documents relatifs à ce dossier chez Maîtres CASEIRO Sébastien et BUFFIERE Christophe de Tournon Sur Rhône (07).

N° 55/2019 - DEMANDE SUBVENTION - CONSEIL DEPARTEMENTAL - Fond Départemental d'Amélioration du Cadre de Vie (FDACV) - ANNEE 2019 - 2^{ème} répartition

Vu le projet d'aménagement et de valorisation du mur de la peste sur la commune de LAGNES,

Vu que la commune peut bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du Fond Départemental d'Amélioration du Cadre de Vie (FDACV) et de l'aménagement et la valorisation des abords des monuments ou sites, générant une attractivité touristique. Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière auprès du Conseil Départemental pour cette opération

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le dossier et sollicite une aide financière du Conseil Départemental - FDACV- ANNEE 2019 - 2^{ème} répartition, d'un montant de 5844,00 € pour le projet d'aménagement et de valorisation du mur de la peste situé sur la commune de LAGNES, APPROUVE le plan de financement ci-après, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière

Montant H.T de l'opération : 7 305.00 € H.T

FDACV 80% : 5 844.00 €

Autofinancement ou emprunt : 1 461.00 €

N° 56/2019 - ACTUALISATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX DURANCE -VENTOUX

La modification proposée concerne l'article VII-I relatif à la représentation des communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et consiste à remplacer les deux délégués titulaires par commune membre et commune représentée par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Cette modification n'entrera en vigueur qu'après renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020 et concernera le Comité Syndical qui sera installé après les élections.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, ACCEPTE l'actualisation des statuts du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux tels que présentés.

N° 57/2019 - RENOUELEMENT CONTRATS D'ASSURANCES

Vu la consultation en procédure adaptée pour le renouvellement du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019

des Contrats d'assurances dommages aux biens, responsabilité civile et flotte automobile.

Vu qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée pour le renouvellement des contrats assurances et la réception des offres a eu lieu le 05 septembre 2019 et différents organismes d'assurances ont répondu à cet appel d'offres.

Vu que la commission s'est réunie le 4 octobre 2019 pour l'ouverture des plis et étudier les offres de prestations, assistée de AFC-Consultants.

Vu la décision des membres de la commission,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés statue sur la décision de la commission et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives aux contrats d'assurances à compter du 1^{er} janvier 2020 pour 4 années.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Comme chaque année, la commune doit prendre connaissance du rapport d'activités de la Communauté d'agglomération, à laquelle la commune a délégué un certain nombre de compétences.

Après lecture du rapport, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport d'activité 2018 présenté par la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

INFORMATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire donne quelques informations sur les contentieux en cours.
- Les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU peuvent être consignées par le public sur un registre déposé à cet effet en mairie.
- M. le Maire expose les difficultés que risque de rencontrer l'association "La Strada" pour poursuivre son activité compte tenu de l'ouverture imminente d'un cinéma à l'Isle sur la Sorgue.
- Les élus sont invités à assister à la cérémonie commémorative ainsi qu'à l'installation officielle du Conseil Municipal des Enfants le 11 novembre.
- Le repas des aînés aura lieu le 18 décembre.
- Le maire présentera ses vœux le 17 janvier 2020.
- Différents courriers de remerciements ont été reçus : de l'association Bénévolivres pour un prêt de salle, de familles de défunts suite aux condoléances adressées par la Mairie. Une lettre de M. G. De Valence adressée au Conseil suite à son départ pour raisons personnelles, est lue par M le Maire à l'assemblée.
- M. le Maire présente une évaluation, établie par les services fiscaux, du nombre de foyers bénéficiant de la suppression de la taxe d'habitation.



Un nouveau visage à l'accueil

La mairie compte depuis le 23 octobre un nouvel agent administratif, Nadège DUMAS. C'est désormais Nadège qui assurera, en binôme avec sa collègue Chantal RIBBE, l'accueil physique et téléphonique du public.

Après avoir exercé ses compétences au service de la ville de Melun, elle met aujourd'hui son expérience, son sérieux et sa discrétion au service des lagnois.

Nous lui souhaitons la bienvenue et lui adressons tous nos vœux de réussite.



Départ à la retraite de Martine Hardy

Martine HARDY a pris ses fonctions au secrétariat de la Mairie en mars 1982. Elle a remplacé Monsieur René SEGURA, ancien secrétaire.

Titularisée en juillet 1982 en qualité de commis, elle débuta sa carrière avec Monsieur Jean LEBRE, Maire, qu'elle accompagna de 1982 à 1989.

Elle a ensuite collaboré durant un mandat avec Monsieur GAZEAU Roger de 1989 à 1995.

Après avoir gravi les échelons pour atteindre le grade d'attaché territorial, c'est avec Monsieur Robert DONNAT, Maire depuis 1995, qu'elle termine sa longue carrière au service et au bénéfice de la collectivité.

Martine a assuré pleinement son travail de service public et de proximité pendant ses trente-sept auprès de la population. Elle a collaboré à tous les grands projets de la commune.

Aujourd'hui, Martine fait valoir ses droits à la retraite.

Son départ début 2020 provoque des sentiments contradictoires où se mêlent joie mais aussi pincement au cœur en raison des liens tant professionnels que personnels qui ont pu se tisser au cours des années entre elle, les élus et les administrés.

Nous lui souhaitons une très longue et heureuse retraite.

Depuis le 1^{er} décembre, sa remplaçante, Amandine CHAZE, est en formation auprès d'elle. Amandine possède une solide expérience du métier puisqu'elle tenait, jusqu'à sa mutation à LAGNES, le poste de Directeur Général des Services à Alixan, commune de même strate, dans la Drôme.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Legs Mme Catherine Le Couey



Dans les années 60 une artiste de renom s'installait à LAGNES.

Actrice, décoratrice, costumière, illustratrice, narratrice, elle connut les plus grands noms du théâtre et du cinéma : Georges Lautner, Julien Duvivier, Jean Becker...

Catherine LE COUEY a vécu pendant près de 30 ans derrière les murs du château de Lagnes.

Personnage fantasque, elle fit de ce lieu à l'abord silencieux et austère, un bouillonnant "repère" d'artistes, où comédiens, peintres, sculpteurs, musiciens, aimaient à se retrouver.

Avant de s'éteindre, elle a émis le souhait d'instituer la commune légataire de 9 parcelles, quartier "Les Beaumes", d'une surface totale de 21 hectares.

Le Conseil Municipal exprime sa reconnaissance, à titre posthume, à Mme Le COUEY, qui a exprimé par ce généreux legs, tout l'attachement qu'elle portait à sa commune d'adoption.

Nouvelle zone de loisirs

Le permis d'aménager la nouvelle zone de loisirs, chemin du Cou, est en cours d'instruction.

Les aménagements prévus consistent en :

L'installation d'équipements sportifs et de jeux pour enfants

- Un stade de foot
- Deux terrains de tennis
- Un terrain "skate-park" + "pump-track"
- Des agrées sportifs
- Des jeux pour enfants
- Un local stockage/vestiaires pour les associations

La création de voiries pour véhicules et piétons

- Un parking de stationnement sécurisé
- Une voirie d'accès pour les secours
- Une voirie piétonne d'accès aux différents équipements

L'aménagements d'espaces de détente

- Un cheminement piétonnier pour les promenades
- Du mobilier (bancs, tables de pique-nique, supports-vélos...)



Le financement de la première tranche des travaux est acté.

Les demandes de subventions pour le montage financier de la seconde tranche sont en cours d'examen par les partenaires financiers.

Lotissement hameau Saint-Joseph

Les travaux avancent. La réflexion sur la création d'une maison médicale et d'un ou plusieurs commerces "de bouche" se poursuit.

La commune a procédé à la numérotation et à la dénomination des voies traversant le nouveau lotissement.

Lagnes compte désormais 5 nouvelles adresses : l'allée des Mésanges, l'allée des Guépriers, la traverse des Pinsons, la traverse des Fauvettes et la traverse des Chardonnerets.



Projet grand site de Fontaine de Vaucluse

GRAND SITE



LE SITE CLASSÉ ACTUEL

“Grandeur”, “pittoresque”, “renommée universelle”, “intérêt historique” tels sont les termes employés au début du XX^{ème} siècle pour qualifier le site de la source de la Sorgue, la fameuse Fontaine de Vaucluse. Cette rivière, qui surgit au pied d'une falaise monumentale, constitue une curiosité naturelle qui force l'admiration par ses dimensions, son paysage et son histoire. Ces qualités ont justifié la protection de ce lieu au titre de la loi de 1906 sur les “Sites et monuments naturels de caractère artistique”, en 1922, soit il y a presque un siècle. Cependant, ce “site classé” a été instauré sur la base d'un périmètre polygonal, focalisé sur l'exurgence de la rivière et son cirque de falaises. Cette limite imprécise a été arrêtée de façon précipitée en juillet 1922, à la suite d'une quinzaine d'années de polémiques locales entre les partisans de la préservation des lieux et ceux de l'industrie papetière.

LA PROPOSITION D'EXTENSION DU SITE CLASSÉ

La révision du périmètre du site classé de Fontaine de Vaucluse fut évoquée pour la première fois dans les années 1980 lors des premières réflexions “Grand Site”, puis à nouveau en 1993. Il fallut néanmoins attendre qu'une véritable étude d'opération Grand Site soit menée durant les années 2000 pour qu'un périmètre soit effectivement étudié. Après un temps d'arrêt des deux projets, les études ont été relancées par les services de l'État et la commune de Fontaine-de-Vaucluse. **Le projet d'extension du site classé proposé au terme de ce processus confirme d'abord la valeur du site classé d'origine dans ses composantes essentielles puis, il se consacre à concevoir un site classé défini par les reliefs qui délimitent l'écrin paysager du site initial vu depuis la plaine des Sorgues.**

LE PÉRIMÈTRE PROPOSÉ POUR LE SITE CLASSÉ ÉTENDU

Le projet d'extension du site classé concerne ainsi la

commune de Fontaine-de-Vaucluse mais aussi les trois communes qui encadrent la vallée close et la célèbre source : Cabrières-d'Avignon, Lagnes et Saumane-de-Vaucluse. Une période de concertation avec les communes a été menée de 2013 à 2017. Les élus communaux se sont montrés majoritairement favorables au projet. Le projet de site classé étendu porte la surface de la servitude de 58 à 2707 hectares. Ce nouveau périmètre a été délimité en concordance avec le schéma de cohérence territoriale, avec les plans locaux d'urbanisme et en complémentarité avec les autres outils de protection et de gestion existants.

Le site étendu de la Fontaine de Vaucluse présente un intérêt paysager (ou “pittoresque”) de premier ordre qui justifie sa protection durable au regard de l'intérêt général. Il s'agit en premier lieu de préserver son caractère naturel, forestier, agricole et rural et d'éviter l'apparition d'éléments dissonants dans le paysage.

Une enquête publique sur le projet a eu lieu du 12 novembre au 11 décembre 2019, pour le compte de la DREAL PACA/Service Eau Biodiversité et Paysage/Unité Site et Paysage. Cette enquête publique marque le début de la procédure de classement. A l'issue de celle-ci, la suite de la procédure prévoit :

- la présentation pour avis, du projet et des résultats de l'enquête publique à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS),
- la transmission du dossier par le préfet au ministre de la transition écologique et solidaire,
- la présentation pour avis du projet à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP),
- l'instruction ministérielle.



Commémoration du 11 Novembre

Autorités civiles et militaires, porte-drapeaux des associations patriotiques ainsi que de nombreux lagnois se sont retrouvés au Monument aux Morts place de l'Eglise pour déposer une gerbe à la mémoire des 46 soldats de Lagnes tombés durant la Grande Guerre.

Après le discours du Maire et la lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, le Conseil Municipal des Enfants nouvellement élu a procédé à l'Appel aux Morts. Après avoir entonné la Marseillaise et salué les Porte-Drapeaux, le cortège s'est rendu salle Jean Lèbre pour assister à l'installation officielle des nouveaux jeunes élus et pour partager le verre de l'amitié.



Bénédiction de la croix de Saint Roch

Suite à son installation et son inauguration en septembre 2018, la Croix de St Roch a été bénie le 5 octobre par le père Yves KISSI du secteur inter-paroissial de l'Isle sur la Sorgue, en présence de Monseigneur CATTENOZ, archevêque d'Avignon, et de nombreux paroissiens.



Le Jour de la nuit

Depuis 11 ans, l'événement **"Le Jour de la nuit"** est l'occasion de rappeler que le sur-éclairage de nos nuits entraîne des nuisances sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine.

La commune de Lagnes a répondu présente à l'invitation du Parc Naturel Régional à participer à cette manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse le 12 octobre, en procédant à l'extinction totale de son éclairage public.

En présence de Laure GALPIN, Présidente du Parc du Luberon, et des élus de Lagnes, 25 personnes ont profité d'une soirée sans éclairage artificiel.

Elles se sont rendues sur la colline du Pieï pour rejoindre l'association l'Isloise "PESCO LUNO" qui proposait une observation astronomique nocturne, avec la lune en vedette, pour fêter dignement le cinquantenaire du 1er pas de l'homme sur son sol.

Malgré un début de soirée nuageux, le public a pu découvrir quelques constellations à l'oeil nu guidé au laser, mais aussi observer le ciel plus profond grâce aux télescopes mis à sa disposition par les membres de l'association.

Les descriptions scientifiques de Guy LIVERNAIS, astronome averti lagois, étaient émaillées de récits mythologiques qui ont enchanté les participants.



Enfance et jeunesse



Conseil municipal des enfants

La campagne électorale a eu lieu du 3 au 11 octobre. Les candidats ont pu présenter leurs projets par voie d'affichage, à la mairie et aux écoles. 18 candidats des classes de CM1 et CM2 se sont présentés.

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Ont participé au scrutin les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2, soit 56 électeurs qui ont pu suivre toutes les phases d'une élection démocratique.

Après dépouillement, les résultats ont été proclamés par M. le Maire.

Sont élus pour l'année scolaire 2019-2020 :

BRAIZAT Léo	SANCHEZ Claudia
GRILLI Emma	SEIGNIER Manon
MOURET Laly	TOURBILLON Laly
RUELLE Louise	VILLETTE Sarah



Le 08 novembre eut lieu la toute première réunion du CME. Les enfants ont pu visiter et se familiariser avec les locaux de la mairie.

Monsieur le Maire leur a accordé un entretien durant lequel ils ont pu lui exposer leurs idées.

Le 11 novembre le conseil nouvellement élu a participé à la commémoration de l'armistice de 1918.

Il a assisté M. VICARI, Président des Anciens Résistants, et M. LEROUX, pour l'Appel aux Morts.

Ce même jour eut lieu son installation officielle où une carte d'élu, une cocarde et du matériel furent remis aux enfants par M. le Maire. Ce dernier les a félicités et leur a rappelé leur rôle et devoirs :

- représenter l'ensemble des enfants en récoltant des informations concernant leurs attentes et leurs besoins
- les informer des actions du CME
- œuvrer pour l'amélioration du quotidien de tous

Il leur a promis que tous leurs projets seraient étudiés, et, dans la mesure du possible, réalisés.

Coordinateur jeunesse

Suite au départ de Cédric BERNADOTTE, le recrutement d'un nouveau Coordonnateur Jeunesse est en cours.

Le rôle du Coordonnateur Jeunesse est capital.

Il lui est demandé de participer à la définition du projet jeunesse global des communes de LAGNES, CABRIÈRES D'AVIGNON, OPPÈDE, MAUBEC et LES BEAUMETTES, d'accompagner les élus dans la mise en place de la

politique jeunesse du territoire, de piloter les projets jeunesse et coordonner les structures.

Ce poste correspond à un emploi à plein temps pour une période de 3 ans correspondant à la durée du contrat enfance-jeunesse.

La rémunération du coordonnateur sera prise en charge par les 5 communes, au prorata de leur nombre d'habitants.

Enfance et jeunesse

MAM DOREMY

Le 2 novembre 2019, la Maison d'Assistantes Maternelles DOREMY a fêté ses 4 ans !

Désormais pour certaines familles, les aînés ont laissé la place aux cadets pour notre plus grand plaisir. Nous sommes reconnaissantes de la confiance que nous accordent les parents. Suite au départ des plus grands à l'école, deux petits lagnois ont rejoints la MAM, ils forment une belle bande de 8 copains !

Le dimanche 17 novembre, l'association DOREMY a organisé son traditionnel vide-grenier/vide-poussette qui a remporté un franc succès avec une cinquantaine d'exposants répartis dans les salles Jean Lèbre et La Grange, ainsi que quelques courageux qui s'étaient installés dehors. Les fonds récoltés lors de cette manifestation nous permettront de financer du nouveau matériel éducatif pour le fonctionnement de la MAM ainsi que pour les enfants accueillis.

Le vendredi 20 décembre, les enfants et leurs parents seront conviés au goûter de Noël avec une visite surprise....

Pour tous renseignements concernant la MAM ou demande d'inscription, n'hésitez pas à nous joindre au 06 87 12 14 50 ou 06 70 05 98 71.

Emeline DIAZ et Aurélie BRAIZAT



ÉCOLES

Rentrée des classes

Voilà plusieurs semaines que les élèves ont retrouvé le chemin des écoles.

A l'école élémentaire, 111 élèves sont répartis dans 4 classes : 29 élèves en CP, avec comme enseignante Mme BOURLAMO, 28 élèves en CE1 avec Mme VERDEAUX, 28 élèves CE2 et CM1 avec Mme COMPAN, et 26 élèves de CM1 et CM2 avec Mme PASCALIS.

Lors de cette rentrée 2019, l'école maternelle a fait la découverte de trois nouveaux visages. Une directrice, Karine CUREL, et deux enseignantes, Laurence BLANCHETON et Valérie REILLE.

Bienvenue à toutes les trois.

62 élèves sont accueillis en maternelle, dont 23 élèves en Petite Section avec Mme BLANCHETON, 20 élèves en Moyenne Section avec Mme TEMPORIN et 19 élèves en Moyenne et Grande Section avec Mmes CUREL et REILLE.

Noël aux écoles

Comme chaque année, les enfants des deux écoles ont assisté ou vont assister à un spectacle de fin d'année :

- **"UN NOEL CHEZ LES TROLLS"** de la compagnie COLINE, pour les enfants de l'école maternelle cofinancé par la mairie et la coopérative scolaire
- L'élémentaire a proposé... suite à voir (2 lignes)

A la demande de la municipalité, le père Noël va venir en personne le 16 décembre distribuer des cadeaux et un goûter aux enfants des deux écoles.

Infos diverses

État civil

Naissances

MANCEAU PERSICOT Samuel, Antoine le 2 juin 2019
HEIDERICH Mélyssa, Karine, Célia le 9 juin 2019
NUNEZ MARTIN GOFFINET Tobias, Paul, Wladyslaw le 14 juin 2019
GRANGIER Amaury, Jean, Romain le 10 juillet 2019
PITOT Cléo, Iris le 15 juillet 2019
SERRA Ella, Catherine, Danièle le 22 août 2019
TOUTAOUI Qayyim le 20 septembre 2019
AROUY PEYREROL Nola, Aurore, Pauline le 24 septembre 2019
BATTAH Rahyan, Jules le 3 octobre 2019
KHETTAB Slimane, Ahmed le 8 octobre 2019
ROSSI Paolo le 24 octobre 2019
TAHER Sofia le 7 novembre 2019

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux nés.

Mariages

IANNARELLA David Edouard et FOSSE Juliette Marine Lucile le 08 juin 2019
MARCONNET-CIZERON Frédéric et DELAYE Cynthia le 15 juin 2019
AUSTRUY Marc Alain et CARTAYRADE Isabelle Solange le 06 juillet 2019
NAULIN David Albert Michel et LAZZERINI Marine Claude Valdemara le 06 juillet 2019
GODEREAUX Maxime Jonathan Valentin et DA COSTA Silvana Gloria le 27 juillet 2019
JAUFFRET Julien Roger Yvon et MAHSAS Jessica Noëlle le 24 août 2019

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

Marcel Yvon CHABAS le 16 mai 2019
Micheline Pierrette Elise BAUD veuve MALAVARD le 1^{er} juillet 2019
Gisèle Gabrielle GILLES veuve FAVIER le 08 juillet 2019
Nicole Colette D'ELIA épouse FLORES le 07 août 2019
Denise Anne Marie REY épouse GROS le 05 septembre 2019
Gaëlle Audrey JIMENEZ épouse SERRA le 11 janvier 2018
Maurice Joachim BONIAS le 05 octobre 2019
Claude Paul BOULAY le 30 septembre 2019
Serge Paul NICOLAS le 25 octobre 2019
René Honoré Edouard PARDIGON le 13 novembre 2019

Sincères condoléances aux familles.

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

SMUR	15	PHARMACIE DE LAGNES	04 90 20 30 85
POLICE SECOURS	17	ECOLE PRIMAIRE	04 90 20 30 05
GENDARMERIE DE ROBION	04 90 78 01 30	ECOLE MATERNELLE	04 90 20 28 41
POMPIERS	18 ou 112 pour les portables	MAIRIE DE LAGNES	04 90 20 30 19
CENTRE ANTI POISON (Montpellier)	04 67 63 24 01	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON	
(Marseille)	04 91 75 25 25	MONTS DE VAUCLUSE	04 90 78 82 30
DOCTEUR ARNTZ	04 90 20 31 34	LA POSTE	04 90 20 23 74
Prise de rendez-vous possible sur mondocteur.fr 24h/24 et 7j/7		TAXI	04 90 38 27 14
			06 23 12 44 71
		POLE EMPLOI	39 49

Infos diverses

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public **uniquement les matins du lundi au vendredi de 8h00 à 12 h00.**

L'accueil téléphonique est assuré tous les jours (matin et après-midi).

Les permanences de M. le Maire se tiennent le **vendredi matin, sur rendez-vous.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en **2004** doivent se faire recenser à 16 ans dans le courant du mois suivant leur anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC).**

Démarche : Se présenter à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur RESPAUD-BOUNY Architecte Conseil, se tient à la disposition du public en Mairie, une fois par mois, pour tous renseignements relatifs à l'Urbanisme.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Il est fortement conseillé à toutes les personnes qui souhaitent déposer une autorisation d'urbanisme de prendre rendez-vous avec l'architecte conseil dès le retrait des documents. C'est la bonne méthode pour gagner du temps et éviter les demandes de pièces complémentaires de la part du service instructeur.

ASSISTANTES MATERNELLES

GABET Christelle - 835 chemin du Cou - 07 87 16 80 18

SEIGNIER Stéphanie - 164 chemin du Cou - 06 59 21 61 43

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) DOREMY, 34 impasse des Amandiers

DIAZ VICARI Emeline - 06 87 12 14 50

VAUPRES Aurélie - 06 70 05 98 71

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi à mercredi 13h30-16h30, fermeture le jeudi, vendredi 14h00-17h00

MÉDIATÈQUE COMMUNAUTAIRE

Horaires : Mardi : 15h - 18h, Mercredi : 14h - 18h, Vendredi : 15h - 18h, Samedi : 10h - 13h

Tarifs :

10 €/pers - personnes habitants le territoire LMV

20 €/pers - personnes habitants hors territoire LMV

Gratuit : -18 ans / étudiants / non imposables / minima sociaux / demandeurs d'emploi

CHAMBRES D'HOTES ET LOCATIONS SAISONNIÈRES

Les logeurs professionnels comme les logeurs occasionnels sont tenus de faire une déclaration à la mairie faisant état de la location dans les 15 jours qui suivent le début de celle-ci (article R.2333-51 du CGCT).

Plus d'infos : <https://lmv.taxesejour.fr/>

ZONE DE PAV

Le PAV (Point d'Apport Volontaire) dédié au tri sélectif, situé près du local des Services Techniques, est accessible 7j/7, 24h/24.

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants (appareils électroménagers et de chauffage, sommiers, matelas, etc..) sont collectés à domicile le **1^{er} LUNDI** de chaque mois par les services techniques.

Au préalable, s'inscrire au secrétariat de la Mairie au : 04 90 20 30 19.

BAC DE COLLECTE DE PILES USAGEES

Un bac de collecte est à disposition dans le hall de la mairie pour le dépôt des vieilles piles et batteries (piles bâton, piles boutons, batteries de téléphones, piles rechargeables hors d'usages).

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

L'accès y est gratuit sur présentation de la **Carte Pass déchetterie**, délivrée au siège de LMV. Présentez-vous avec un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une pièce d'identité.

Horaires et jours d'ouverture			
	HORAIRES D'ÉTÉ du 15 février au 31 octobre	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 14 février	Jours et période de fermeture
Déchetterie de Coustellet	Lundi et du mercredi au samedi 8h-12h / 14-17h	Lundi et du mercredi au samedi 8h-12h / 14-17h	Les mardis, dimanches et jours fériés
Déchetterie Mon espace vert	Mardi au Samedi 8h-12h / 14h-17h Dimanche de 9h à 12h	Mardi au Samedi 8h-12h / 14h-17h Dimanche 9h-12h	Le lundi du 25 décembre au 1 ^{er} janvier inclus
Déchetterie Puits des Gavottes	Lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h	Lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h	Les dimanches et jours fériés
Déchetterie de Méridol	Mardi 7h45 / 11h45 Samedi 8h30 / 12h30	Mardi 7h45 / 11h45 Samedi 8h30 / 12h30	Les lundis, mardis, jeudis vendredis et dimanches, et jours fériés

Déchetterie du Puits des Gavottes
Chemin Dorio
84300 Cavaillon
Tél. 04 90 76 10 58

Déchetterie de Méridol
Service Technique, La Petite Garrigue
84360 Méridol
Tél. 04 90 72 88 94

Déchetterie Mon espace vert
172 chemin du Vieux Taillades
84300 Cavaillon
Tél. 04 90 75 20 78

Déchetterie de Coustellet
Avenue du Tourail - Coustellet
84660 Maubec
Tél. 04 32 52 00 98

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.



Il est **obligatoire d'être inscrit** sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de "mal inscrits".

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette "mal inscription", notamment chez les jeunes actifs.

En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées :

- **L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.** Pour les municipales 2020, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.
- Le citoyen aura la possibilité de **vérifier lui-même** sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du **répertoire électoral unique**, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra **s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr**.

LE FOUR DE SAINT-ANTOINE

Nous n'avons pu, dans notre précédente édition, saluer l'installation dans notre commune de Marie et Patrick IMBERT, qui proposent aux lagnois depuis le 4 juin un nouveau dépôt de pain, place de la Fontaine.

Outre un large choix de pains fabriqués par leurs soins dans le respect de la tradition, vous y trouverez viennoiseries croustillantes et pâtisseries savoureuses, de quoi satisfaire les plus gourmands !

Nous adressons à M. et Mme IMBERT et à leur équipe tous nos vœux de réussite.

Ouverture le matin uniquement.



NOËL DES AÎNÉS

COLIS DE NOEL

Le CCAS renouvelle la distribution de colis de Noël aux personnes âgées de + de 80 ans et résidant sur la Commune (sous conditions de ressources). Ce colis confectionné spécialement par le CAT de la Roumanière de Robion est composé de produits gourmands.



JOURNEE RENCONTRE ET AMITIES



À l'heure où nous imprimons ce bulletin d'informations, nous ne pouvons donner le compte rendu du traditionnel repas de fin d'année offert par la Mairie aux personnes nées jusqu'en 1950, accompagnées de leur conjoint (e). Cette manifestation conviviale permet chaque année de partager avec environ 120 invités quelques heures de retrouvailles dans la bonne humeur, dans le cadre agréable du restaurant "Le puits fleuri" aux Beaumettes. Nous avons une pensée pour tous ceux dont l'état de santé ne permet pas leur participation à cette journée.

Infos diverses

LES 100 ANS D'AURELIE

Le 20 juillet 2019, Aurélie AUDIFFREIN-RECEVEUR fêtait ses 100 ans.

Le foyer du 3^{ème} âge LI BON VIVENT avait pour l'occasion réuni la famille et les amis d'Aurélien pour fêter comme il se doit l'anniversaire de la doyenne des lagnois.

Nous souhaitons un bon anniversaire à Aurélien qui va fêter dans quelques semaines ses 101 ans.



La vie associative

Caramentran

Cette année nous avons tenu une fois de plus la buvette de la fête votive 2019 en compagnie du CALAVON FC et de la Coopérative scolaire de l'école élémentaire de LAGNES, encore un grand cru cette année, toujours autant de monde au rendez-vous pour 4 jours de fête dans la joie et la bonne humeur.

Le 7 Septembre, nous avons organisé pour la 2^{ème} année, LA RÉCRÉ DES LAGNOIS, avec de nombreux châteaux gonflables pour tout âge, un ventriglisse, pêche aux canards, ...

Pour cette nouvelle édition, une centaine de Bambins ont participé et s'en sont donnés à cœur joie. Nous avons terminé la journée avec un apéritif offert, suivi d'un repas Paëlla animé par LES APACHES.

Rendez-vous l'année prochaine pour une édition encore plus folle.

Événement à venir : CARAMENTRAN, le 28 Mars 2020, thème de l'année : le 7^{ème} art.

Comme chaque année Nous encourageons les Lagnois à faire leurs chars, plus on est de fous plus on rit... il n'y a aucune taille réglementaire, seulement des tractions non motorisées.

Cette année encore pour éviter les doublons nous avons mis en place un responsable des chars. Son rôle est de signaler à un groupe de faiseurs de chars si son choix n'est pas déjà pris par un autre groupe, donc j'encourage les groupes à se manifester auprès de cette personne.

Nous avons choisi quelqu'un de neutre en la personne de Geneviève RACHEX, Correspondante Vaucluse Matin.



La vie associative

Comité des Anciens combattant

Nos 2 Comités l'ANACR et l'ARAC présents sur la commune ont cette chance de pouvoir s'exprimer au sein du bulletin municipal, que chaque foyer reçoit, à la maison, différentes informations, confortant ou non de notre choix de citoyen-ne de Lagnes. Bulletin qui est aussi lu !

Notre dernier article de mai vous informait de la possibilité nouvelle d'obtenir la carte d'Anciens Combattants et des droits associés, du Titre de Reconnaissance de la Nation pour les appelés en Algérie (1962-1964).

Si nous n'avons eu qu'une réponse pour en faire la démarche et obtenu satisfaction pour un ressortissant, d'autres n'avaient pas ces 120 jours requis. L'intérêt également d'une rente mutualiste-(point E)-n'est pas à négliger.

Parlons de ce qui évolue en rapport avec la dernière cérémonie du 11 novembre 2019.

Sur la place du village, au pied du monument des morts de la guerre 1914-18, après l'Appel aux morts organisé avec la participation des enfants des écoles et conjointement du président de l'ANACR, Hubert et l'adjoint au maire, Jean-Pierre, notre Maire a complété l'Appel de militaires décédés en Opération Extérieurs -OPEX -.

Depuis loi centenaire du 31 mars 1919 qui affirmait que c'est une reconnaissance de la République envers ceux "qui ont assuré le salut de la Patrie", instituant le droit à réparation, elle s'applique à l'ensemble des militaires affectés par des

infirmités causés par la guerre mais aussi des veuves, des orphelins de ceux qui sont morts pour la France.

Que nous sachions, la France n'est pas en guerre, avec une mobilisation générale des Armées de terre, de mer et de l'air, mais en guerre contre le terrorisme, dans des pays abritant des "terroristes".

30 000 soldats seraient en mission, en OPEX, équipés comme en guerre, chars, avions, véhicules blindés, hélicos,... Un soldat en OPEX coûte par an 100.000 €, des morts, même mis à l'honneur cette année, ce sont des familles brisées, traumatisées, des orphelins...

Que peut-on espérer ? En cette période de discussion, de vote du budget de l'Etat. Une progression du budget de l'armée de + 4.5 milliards €, s'approchant des 38 MDS alors que le budget des ACVG de 2 MDS (Anciens Combattants et Victimes de guerre) en baisse de 5 à 6 %. Ce ne sont pas que des chiffres et peut être loin des préoccupations du quotidien !

Cependant, ce 11 novembre comme le précédent, organisé par la municipalité, avec l'élection du Conseil municipal des enfants, appelle à la réflexion "Il est urgent de se rassembler et d'agir pour la PAIX et la souveraineté des peuples".

"L'avenir de la planète passe par la construction de la Paix dans le monde"



Les Vieux Vergers de Lagnes

L'Association des **"VIEUX VERGERS DE LAGNES"** reste toujours active pour faire vivre ce verger conservatoire. Chaque 1er samedi du mois, les volontaires se retrouvent pour assurer l'entretien et profiter de moments conviviaux.

Le 10 août, la **fête annuelle des Vieux Vergers** a été un grand succès. Plus de 170 personnes sont venues participer à la soirée avec un pique-nique tiré du sac.

La soirée s'est passée dans une belle ambiance musicale grâce à la Chorale de Cavaillon et à de nombreux bénévoles. Les participants ont pu déguster les fruits du verger, notamment les pêches "sanguines de Manosque". Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de faire de cette soirée un moment très convivial, ainsi que Monsieur le Maire et les services techniques pour la logistique et le prêt du matériel.

Rendez-vous l'année prochaine!

Samedi 7 septembre, LES VIEUX VERGERS ont invité les agriculteurs de la commune pour le **pot de l'amitié**. Une vingtaine d'agriculteurs, toutes générations confondues y ont participé. Nous souhaitons que ce moment d'échange devienne un rendez-vous annuel incontournable.



La vie associative

Les Tréteaux de Lagnes

Obstinément, les Tréteaux de LAGNES poursuivent leur objectif : choix de spectacles de qualité reconnue officiellement par la presse spécialisée, choix de textes dont l'accès n'est pas toujours évident mais auquel le public est habitué. Il nous exprime ses attentes, conditionne nos choix et nous amène à ne jamais céder à la facilité. Cette constante a porté ses fruits si l'on en juge par l'assiduité des spectateurs !! Nous pouvons être contents des fruits des efforts de toute l'équipe de bénévoles !

L'Auditorium Jean Moulin nous a permis de programmer des spectacles de grande ampleur scénique. Nous y avons trouvé les conditions techniques idéales et l'accueil exceptionnel d'un personnel compétent. Les spectateurs apprécient le confort et la qualité de la technique mise au service des spectacles. Financièrement c'était pour nous le meilleur outil de fonctionnement. Trois des 4 spectacles programmés ont affiché complet.

Les spectacles d'été se sont déroulés dans deux lieux : Carmen Flamenco a dû être accueilli au domaine de **MOUSQUETY** en raison des exigences techniques qui s'accommodaient mal du plein air sans mesures de sécurité. En dépit de la déception de ne pas vivre ce spectacle en plein air, le public était présent, nombreux et enthousiaste !

Le Théâtre du PIEŔ a permis de recevoir, deux soirs de suite, **VER**, délicat spectacle de poésie autour de l'ivresse et de l'alcool (avec dégustation...raisonnable de crus locaux) qui a fait le plein des spectateurs escomptés. Les spectateurs ont apprécié cette parenthèse poétique, différente des spectacles de théâtre habituellement programmés ! Tous les problèmes matériels (eau, toilettes, parking...) demeurent dans ce cadre pourtant magique et nous hésiterons de plus en plus à nous mettre en difficulté pour les gérer.

La salle La Grange a été le cadre d'un spectacle dans l'émotion, la convivialité et la chaleur des échanges. La proximité entre comédiens et spectateurs est indispensable pour des spectacles bien ciblés. Nous avons accueilli une troupe en résidence qui nous a fait le plaisir de nous présenter son travail **"AVEC"** qui sera proposé au Festival Off 2020. **"Le Jazz à trois doigts"** une chaude saveur d'Italie où nous a entraînés Luca Franceschi dans ce parcours de la mémoire à la suite de son grand-père.

En clôture de saison : La Machine de Turing
Nous l'avions programmée dès septembre 2018, certains qu'elle obtiendrait un ou plusieurs **MOLIERES** : ce fut le cas, au mois de mai 2019 : **4 Molières pour ce seul spectacle. Deuxième fois dans notre programmation de l'année !** Plus d'un mois avant la date prévue nous avions déjà vendu toutes les places. Nous profitons de l'hospitalité du domaine de BELAMBRA MOUSQUETY,



une solution de repli bien utile alors que l'auditorium Jean MOULIN a fermé ses portes ! Une belle saison riche en diversité et en émotions et que nous n'avons pu conduire à bien que parce que le public est toujours fidèle. La salle de l'Auditorium Jean MOULIN a été une exceptionnelle opportunité pour notre association : recevoir de grandes pièces dans des conditions idéales pour les comédiens et les spectateurs. La fermeture de cette salle fait de nous des nomades et nous allons devoir être accueillis dans différentes communes. Nous espérons pouvoir franchir le cap de cette année difficile pour tenter de poursuivre la route. Si vous êtes sensibles à notre action et que vous disposiez d'un peu de temps, venez nous rejoindre en vous faisant connaître soit par mail : nicole.trinquart@wanadoo.fr soit par l'intermédiaire de notre site : www.lestreteauxdelagnes.fr par l'onglet : contactez nous. Belle fin d'année à tous en attendant de vous retrouver pour notre saison 2020. Ne manquez pas de vous procurer le programme en Mairie.

L'équipe des Tréteaux de LAGNES



La vie associative

Comité des fêtes

Obstinément, les Tréteaux de LAGNES poursuivent leur objectif : choix de spectacles de qualité reconnue officiellement par la presse spécialisée, choix de textes dont l'accès n'est pas toujours évident mais auquel le public est L'année 2019 a été riche en événements pour le comité des fêtes et la nouvelle équipe mise en place suite au remaniement du Bureau de Janvier 2019.

En fin d'année 2018 nous avons organisé la fête de Noël du Comité le vendredi 14 Décembre.



Nous avons changé pas mal de choses cette année, le lieu déjà, en effet la fête s'est déroulée sous la halle sportive de Lagnes, à la sortie des écoles pour plusieurs raisons dont celle d'être à l'abri des intempéries, d'être directement à la sortie des classes et également d'être plus sécurisé. Nous avons également voulu mettre en place un marché de Noël avec différents exposants, qui a rencontré un vif succès. Nous avons évidemment gardé la formule Vin chaud et châtaignes grillées offerte à tous, ainsi que le goûter des enfants. Nous avons rajouté la vente d'huîtres et de vin blanc à petit prix pour rester dans l'esprit de Noël pour tous.

Cette journée fut une franche réussite et bien évidemment renouvelée en 2019.



Nous avons également remis au goût du jour la journée républicaine du 14 Juillet. Nous avons organisé un Barbecue Républicain, le principe étant simple, l'apéritif est offert par le comité accompagné de sardines grillées, chacun vient avec sa viande à faire griller et ses

accompagnements et nous fournissons les Barbecues, la musique guinguette et l'ambiance. La buvette est disponible pour les boissons, certains jouent le jeu et sont habillés en habit local des années 50 et nous passons une soirée républicaine dans la joie et la bonne humeur.

Cette manifestation fut très appréciée par les participants et sera bien sûr renouvelée en 2020.

C'est toujours dans un état d'esprit de renouveau que nous avons organisé une nouvelle fois la Fête votive de Lagnes, en effet nous voulions absolument garder ces 4 jours de fêtes et être à la hauteur de la réputation de notre fête votive et de ce qu'avaient accompli les précédentes équipes.

Nous souhaitons ajouter notre pierre à l'édifice et faire évoluer cette manifestation si chère aux yeux des Lagnois. Ce fut le cas avec la création de Barrières de Sécurité homologuées, conçues par nos soins et payées par la mairie de Lagnes. Ces barrières sont désormais à la disposition de la mairie et de toutes les associations susceptibles de les utiliser. 4 jours intenses avec une affluence toujours aussi énorme. Concours de boule, concours de coinche, des jeux enfantins remis au goût du jour avec toujours plus de participants. Des soirées endiablées avec un final exceptionnel comme à son habitude. Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés à faire de ces 4 jours des jours de folie.

Nous vous donnons bien sûr rendez-vous en 2020 pour la nouvelle saison et plein de surprises...



La vie associative

Comité de la Foire

La traditionnelle "FETE DU PISTOU" proposée par le Comité de la Foire le dimanche 28 juillet 2019 a été cette fois encore une belle réussite.

Le vide-greniers qui ouvre les festivités a été quelque peu perturbé à cause de la pluie mais les exposants ont quand même répondu présent et ont accueilli toute la journée de très nombreux visiteurs.

Les traditionnels jeux, trampoline et château gonflable, installés en fin d'après-midi ont attiré comme toujours de nombreux enfants qui ont beaucoup apprécié ces animations. Le chanteur "CHARLY" avec son intermède musical a débuté la soirée suivie par l'apéritif offert par la Mairie, servi dans une ambiance amicale et joviale.

Enfin ce fut l'heure de la **SOUPE AU PISTOU**, toujours très attendue, servie à une foule de convives découvrant ou redécouvrant le plaisir de manger ensemble.

Le show surprise présenté par "**FROUFROU FOLIES**" a ravi tout le monde et la bonne ambiance de la journée s'est prolongée tard dans la nuit avec une soirée dansante animée par "**LES APACHES**".

Bien sûr nous remercions TOUS les bénévoles qui participent à cette magnifique journée ainsi que tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année, sans vous rien ne serait possible. Nous partageons de bons moments et de belles choses, venez nous rejoindre ! Nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu le **10 janvier 2020 à 19h salle Jean Lèbre**. A très bientôt ! **Toute l'équipe du Pistou vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**

Dominique Pretin pour l'équipe du Pistou - Contact : Noelle Traverso-Brunet (06 13 78 55 17)



Foyer du troisième âge "Li Bon Vivent"

On ne voit pas le temps passer !!!! Ces derniers mois, de samedi en samedi nous avons été très occupés ! Notre activité dominante ?... les jeux de société !!! Jeux de lettres, jeux de chiffres, jeux de cartes C'est... la coinche qui a le plus de succès... (il faut dire qu'il y a quelques... enragés, quand ils commencent une partie ils entrent dans leur tour d'ivoire et n'essayez pas de les déranger, ils ne vous entendraient pas !!!) En cours d'après-midi, il y a le goûter. Nous ne tombons pas dans la routine ! Tantôt le goûter est classique : boissons variées et biscuits, mais il y a des variantes : goûter "amélioré", lorsque quelqu'un nous annonce qu'il apporte une de ses spécialités : pain d'épices, moelleux à l'ananas, oreillettes (surtout nous avons la chance d'avoir deux expertes en la matière), etc... goûters d'anniversaire, c'est un cas de figure fréquent !!!

Prochain goûter de circonstance : le 21 décembre, goûter de Noël, avec les spécialités du moment... Il faut vous dire qu'il y a beaucoup de rires et de fous rires : symptômes qui ne trompent pas !

A cette période de l'année, les membres du foyer, vous souhaitent une bonne année 2020.



Assemblée Générale
Li Bon Vivent

La vie associative

Lagnes Danse

Un semestre encore bien rempli pour l'association LAGNES DANSE !

Les cours ont repris début septembre pour le plus grand plaisir de nos membres, danseurs débutants ou confirmés.

Danses de salon, Rock, Kizomba, salsa, bachata, et cette année **NOUVEAU : des cours de Rock Swing !**

Il y en a pour tous les goûts et niveaux entre les différentes soirées et nombreuses animations que nous proposons, dédiées aux amoureux de la danse !

Le 4 octobre nous avons organisé notre première soirée de l'année pour danseurs de 7 à 97 ans et même plus !!

On a passé un merveilleux moment et redémarré l'année en beauté sous la baguette magique de DJ Manuson!!

Puis ce fut la soirée HALLOWEEN, encore une belle réussite, une fois de plus tout le monde a joué la carte du costume et du maquillage, pour le "Bal des Monstres de Lagnes Danse".

La salle des fêtes s'est transformée le temps d'un soir en maison hantée !!! Sorcières, clowns maléfiques, monstres... Les bénévoles de Lagnes Danse ont assuré un spectacle digne des films d'horreur et notre DJ "el Conquistador" nous a régalié de ses musiques tantôt sublimes tantôt terrifiantes !!

Nous sommes intervenus courant octobre dans une pièce de Théâtre au Club Belambra où nous avons proposé des démos de danse, puis dans des maisons de retraite et EHPAD... pour apporter par nos démonstrations un peu de gaieté dans le quotidien des résidents.

Le 30 novembre, les bénévoles de l'association ont mis toute leur énergie au service du Téléthon : vente de bonbons en costume de clowns, tombola, repas dansant et spectacle.

Prochaines manifestations et animations :

- Soirée rouge et blanc 19 décembre (auberge espagnole)
 - Saint Valentin le 14 février, soirée dansante avec animation orchestre.
 - Pasta party (avril), soirée dansante animée par DJ "el Conquistador"
- Et bien d'autres soirées en perspective !! Suivez notre actualité sur Facebook : <https://www.facebook.com/LagnesDances>

Nous remercions nos amis danseurs et élèves pour leur fidélité à nos cours et à nos soirées, les Lagnois pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de nos différentes animations et la municipalité pour l'aide logistique quelle nous apporte.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2020!

Pour finir une phrase de Jean Babilée "Éphémère, immortelle, versatile, la danse est le seul art qui, ne laissant aucun déchet sur la terre, hante certaines mémoires de souvenirs merveilleux".

Bonnes fêtes à tous !!!



La vie associative

Ramidojo Judo/Jujitsu/Taïso

La saison a démarré avec de beaux résultats... !!!

Lucas CALENDINI 2^{ème}, Logan DUPIN 2^{ème}, Simon BUGALO 2^{ème}, Jules BREST 1^{er}, Pascaline BUGALO 3^{ème}.

Gaspard CARRON 2^{ème} et 3^{ème} au département

Mathias VIGUIER 1^{er} et 3^{ème} au département

Emma TOTARO 3^{ème} et 1^{ère} au département

Eliot MICHEL 1^{er} et 3^{ème} au département

Cette saison est très prometteuse et nous réserve plein de surprises. D'autres rencontres sont déjà programmées et nous ne manquerons pas de vous en informer.

JUDO la voie de la souplesse (pour tous)

TAÏSO La gymnastique et les étirements

JUJITSU le self-défense (Femmes / Hommes)

HORAIRES

Le Mardi à la salle La Grange de LAGNES

17h30 à 18h30 : 3/5 ans

18h30 à 19h30 : 6/13 ans

19h30 à 21h00 : ados et adultes

Pour toute information complémentaire nous contacter au : 06 33 42 20 62 ou par mail ramidojo@aol.com

Bonnes fêtes et vacances de fin d'année à tous.

Le comité directeur Association RAMIDOJO



Récréation sportive de Lagnes

La saison 2019/2020 est bien lancée, rappelons les activités proposées :

Le mardi

• Gym douce - 9h - 10h30, avec Ursula

• Fitness - 19h - 20h, avec Gersande

Le mercredi

• Yoga - 9h30 - 10h45

• Pilate - 18h30 - 19h45, avec Céline ou Charlotte

Le jeudi

• Gym douce - 9h - 10h30

• Yoga - 18h30 - 19h45

Les animations prévues :

• Lundi 16 décembre à 19h30 Soirée de Noël

• Lundi 6 janvier 20h Galette des rois

• En février ou mars journée salade et marche.

• Vendredi 19 juin. Sortie de fin d'année avec la visite du Palais du Facteur Cheval, repas au restaurant et Musée de la pogne.

Renseignements et inscriptions auprès de la présidente Mme Danielle SARNETTE.



Du sport oui mais avec des moments de détente

Ursula l'animatrice de la gym douce



Les sorties de fin d'année l'occasion de passer une bonne journée



La vie associative

Groupe cyclotourisme lagnois

L'année 2019 a débuté avec notre 29^{ème} randonnée du mur de la peste, VTT et pédestre, avec 1050 participants, toujours aussi contents de nos parcours, de notre convivialité et de nos ravitos. Pour le bon fonctionnement de celle-ci nous avons 55 bénévoles.

Pour l'année 2018/2019 notre club compté 19 adultes et 28 jeunes de 11 à 18 ans, principalement sur des VTT.

Notre école VTT est ouverte pour les 11/18 ans, nous leur apprenons la maniabilité, la mécanique, l'orientation, l'entraide, la connaissance de la faune et de la flore. Ils sont encadrés par 3 moniteurs, 6 animateurs et des parents. Les sorties ont lieu tous les samedis après-midi de 14h à 17h avec un goûter à l'arrivée. Nous faisons aussi des sorties à l'extérieur, des nocturnes et des sorties à la journée.

Au mois de mars le club a proposé un WE ski, nous étions 25, super beau WE nous remettons ça pour 2020.

Nous proposons sur les 3 premiers samedis de juin des essais gratuits, pour adultes et jeunes afin de faire connaître notre club.

Le dernier samedi juin, c'était la fête de fin d'année de notre club, pique-nique et sortie nocturne

Le 2^{ème} samedi de septembre 2019 notre école VTT a repris, pour l'année 2019/2020 nous avons 18 adultes et 31 jeunes. Ce qui nous fait énormément plaisir.

Nous remercions la mairie de mettre à notre disposition les salles et la halle sportive, heureusement car ce début d'année est un peu mouillé !!!!!

Nous remercions aussi tous nos sponsors, qui nous aident principalement sur notre randonnée du mur de la peste et **SURTOUT** tous les **BÉNÉVOLES** qui œuvrent tout au long de l'année soit sur notre randonnée, soit tous les samedis pour encadrer nos jeunes. **UN GRAND MERCI A TOUS.**



30^{ème} RANDONNÉE DU MUR DE LA PESTE DIMANCHE 19 JANVIER 2020

4 nouveaux parcours VTT, 15km 384MD+, 25km 544MD+, 37km 1224D+, 47km 1475MD+... ça va faire mal !!!
1 parcours pédestre balisé, 10 km tranquille. Ouf !!!!

Inscriptions de 7h30 à 11h30. Clôture des parcours dès 13h30.

Tarif : 6 € et 9 €. Un ravito départ, un ravito parcours et un ravito à l'arrivée avec entre autre une grillade.

Super grande tombola, salon d'exposants, restauration sur place, lavage VTT, grand parking à l'extérieur du village.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

Les membres du club.

La vie associative



Calavon Football Club



Pour la saison 2019-2020 le club a décidé de développer le football féminin. Sous l'impulsion de Maeva et Fabrice, quelques recrutements ont pu être effectués, et 2 équipes participent au championnat du District Grand Vaucluse en catégorie U18 à 8 et Séniors à 8.

En Foot Animation les filles jouent en mixité avec les garçons. Sébastien et René sont les coachs de la section féminine, et le travail effectué aux entraînements nous permet de constater de réels progrès physiques et

techniques. Cette saison une trentaine de filles sont licenciées au CFC, et nous invitons toutes les passionnées à nous rejoindre.

L'effectif total du CALAVON FC est de 376 adhérents, dont 44 dirigeantes et dirigeants, et une vingtaine d'éducateurs, pour gérer 3 équipes Séniors, 1 équipe U20, 1 équipe U17, 1 équipe U15, 1 équipe U14, la section féminine, et le Foot Animation de U6 à U13 (157 enfants). La saison sportive est un peu perturbée ces derniers temps à cause des intempéries, et de nombreux matches sont reportés. Les dirigeants restent pourtant actifs, avec l'organisation des manifestations prévues en cette fin d'année et début 2020 :

Loto des TAILLADES le 07 décembre - Loto de LAGNES le 08 février

Le Spectacle et Goûter de Noël pour l'Ecole de Football au Domaine Mousquety le 04 décembre

Le Gâteau des Rois - La soirée des Partenaires (dates à déterminer)

Le mauvais temps s'est également installé sur nos Instances sportives, et nous espérons qu'au plus tôt des solutions soient apportées pour retrouver de la sérénité dans notre football et que le soleil brille à nouveau sur notre District Grand Vaucluse.

Le CALAVON FOOTBALL CLUB vous souhaite des Joyeuses Fêtes et une Excellente Année 2020.

Trail Vaucluse

Le SAMEDI 13 JUIN 2020 Trail Vaucluse organisera la 4^{ème} édition de RUNLAGNES !

Pour cette prochaine édition, nous proposerons 4 parcours :

- Le **SkyLagnes**, un parcours de 24 km avec 1300 m de dénivelé
- un parcours technique, pour les plus aventureux (à éviter si vous avez le vertige) !
- la course intègre le Challenge des Trails de Provence, ainsi que le circuit national de SkyRunning !
- Le **RockLagnes**, un parcours de 15 km avec 750 m de dénivelé
- technique et raide par moment, mais accessible à tous !
- pour découvrir les meilleurs sentiers au-dessus de Lagnes ;-)
- Le **FunLagnes**, un parcours de 9 km avec 300 m de dénivelé
- un parcours d'initiation en trail/course en nature
- ouvert également aux marcheurs
- **KidsLagnes**, un parcours d'environ 1 km pour les < 12ans
- une jolie petite boucle, en partant de l'école de Lagnes



- goûter et atelier créatif

- gratuit et ouvert à tous les enfants !

L'événement aura lieu sur la place de la Mairie, d'où partiront et arriveront toutes les courses.

Trail Vaucluse souhaite travailler avec un maximum d'associations de

Lagnes pour optimiser le succès de l'événement et mettre en valeur notre magnifique village ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou propositions : trailvaucluse@gmail.com

Nous aurons aussi besoin de bénévoles en amont et le jour J, donc n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous voulez donner un coup de main ;-)

Informations et inscriptions sur le site : www.skylagnes.com



Andy SYMONDS, Trail Vaucluse

La vie associative



Pause cartable

L'année dernière, les différents événements organisés avec énergie, bonne humeur et dévouement par l'équipe de PAUSE CARTABLE ont rencontré un vif succès ! Un immense merci aux parents, enfants, associations partenaires, familles et proches qui jouent le jeu à chaque rendez-vous !

Lors de l'assemblée générale de la rentrée, c'est avec émotions que la précédente équipe, présidée par Claire CHABAS, a remis un chèque à chaque directrice présente des écoles maternelle et élémentaire, en faveur des coopératives scolaires de nos écoliers. Une somme à la hauteur de leur investissement et dynamisme, puisque cela représente la somme de 5300 € pour que naissent, vivent et perdurent des projets, sorties, intervenants, matériels dans chaque classe. L'occasion pour ce bureau de tirer sa révérence, et de laisser place à une nouvelle équipe.

Composée de parents d'élèves, anciens membres ou nouveaux, conscients de l'enjeu d'accorder un peu de leur temps pour cette indispensable association de parents d'élèves autour de l'école, Pause Cartable continue l'aventure pour cette 11ème année !

Les incontournables GOUTER DES ECOLIERS chaque 2ème jeudi du mois, VENTE DE BLE pour la Ste Barbe, STAND CREATIF pour le Marché de Noël, LOTO, VIDE-GRENIERS, FETE DE L'ECOLE... Mais aussi des nouveautés ! Comme le nouveau logo remis au goût du jour, qui annonce une année pleine de pep's et de couleurs !

Prochaine en date, **"L'OPERATION GALETTES DES ROIS"**, l'occasion de (re)découvrir les délicieuses galettes et brioches de notre boulangerie Lagnoise, annexe du Four St Antoine. Un partenariat évident pour soutenir le commerce local et notre association, et fêter les rois en famille pour la bonne cause. Il est encore temps de réserver la vôtre, en nous contactant si vous n'avez pas pu lors du merveilleux marché de Noël, ou le mot dans le cahier des écoliers...

Pensez aussi à réserver votre **dimanche 9 février après-midi**,

pour le retour du **GRAND LOTO** des écoliers de Lagnes...

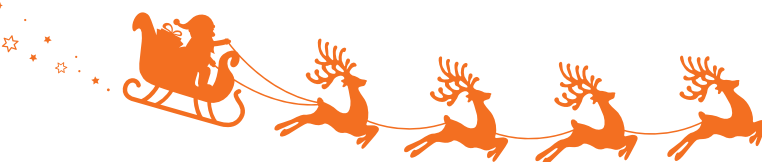
N'hésitez pas à venir vers nous, nous proposer vos sourires et mains supplémentaires lors des jours J, pour réussir ensemble cette belle mission cette année scolaire encore, pour le bonheur à l'école de tous nos écoliers !

A très bientôt !

Pour nous contacter : Présidente 06 64 58 07 06

E-mail : pausecartablelagnes@outlook.fr

Page Facebook : Pause cartable



La vie associative



Cinéma la Strada

DIMANCHE SOIR SALLE LA GRANGE 20H30

N'oubliez pas, **tous les dimanches soir**, salle La Grange à 20h30, une soirée cinéma vous est proposée. Une programmation de qualité, des productions récentes, des acteurs confirmés ou non mais toujours excellents, un grand écran, des sièges confortables et le partage des émotions avec les autres spectateurs vous font finir le week end en beauté.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer au choix des films.

Un moment convivial est prévu avant la projection autour d'une tisane ou d'un café, parfois de petits grignotages et après pour discuter du film projeté.

Contact : Lagnes B. DUMESTE 04 90 20 30 17

Ou LA STRADA, cinéma itinérant L'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 38 29 28.

Programme de Lagnes et des 17 autres villages adhérents sur répondeur : 09 63 29 52 43

L'académie de dessin de Lagnes

Depuis plus de 15 ans, chaque semaine, les ateliers de l'Académie de Dessin de LAGNES propose des séances de modèles vivants et des cours d'aquarelle.



L'atelier de modèles vivants a lieu tous les mercredis à 9h00

Le dessin de modèle vivant... ou l'art de dessiner des gens tout nus. Le dessin de nu combine à merveille le côté créatif et technique du dessin. Pas de professeur dans le cadre de cet atelier. Un, quelquefois deux modèles prennent la pose, celle-ci est très souvent libre et dépend principalement de la durée choisie d'un commun accord avec les participants. Les séances débutent par des poses très courtes pour décoincer le trait, puis la durée augmente progressivement pour atteindre une vingtaine de minutes. Chacun choisit sa technique, crayon, fusain, aquarelle ou autre. La matinée est coupée en deux pour permettre au modèle de se reposer, et c'est l'occasion d'une pose "café", un grand moment de convivialité bien entendu.

L'atelier d'aquarelle est animé par Alain Rolland tous les mardis de 14h à 17h.

Chacun choisit un sujet parmi ceux proposés ou des sujets personnels, une fois par mois le sujet est imposé (en principe...) cela permet d'apprécier les différences de sensibilité et d'interprétation de chacun. Tous les thèmes sont abordés, paysages, natures mortes, la vie urbaine, l'eau. Alain prodigue de nombreux conseils tout au long de la séance. De temps en temps on pourrait entendre une mouche voler tellement la concentration est grande, mais en final l'envie de partager prend le dessus c'est l'occasion de rompre le silence, toujours dans la bonne humeur.

Nous essayons de faire quelques sorties pour peindre d'après nature mais cela reste malheureusement exceptionnel.

Venez, on vous attend !

Dessin de modèle vivant, aquarelle, ces activités artistiques comme d'autres ont un haut pouvoir de déconnexion sur notre environnement et nos soucis quotidiens alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

En attendant les Rencontres Artistiques de mai !



La vie associative



Atelier d'écriture

Le temps passe, l'atelier demeure et la nouvelle année nous attend, vous attend, Salle Jean Lèbre comme toujours, un mardi sur deux à 17h30. On y écrit au fil des jours, on y sourit au fil des mots, on y découvre le réconfort, la joie des échanges, celle de laisser couler les lignes et les images au fil de l'eau. On affûte nos crayons pour sortir de nos cerveaux parfois embrumés, parfois enjoués, parfois emphatiques, la substantifique matière qui va nous permettre de produire des textes dont nous aimerions toujours être fiers. Ce n'est pas toujours le cas, peu importe... Nous avons fait vibrer la blanche page et couché sur le papier quelques mots tristes ou joyeux, quelques mots éphémères. Nul besoin d'être écrivain ou poète, il faut avoir envie de jouer avec les mots, c'est tout et nous voilà partis pour un merveilleux voyage. Voilà la pause de Noël, allumez une bougie, un sapin, une flamme, mettez des bûches dans le feu, mais ne laissez pas mourir les mots. Il y en a de si beaux : le mot liberté et le mot espérance, il y a aussi fraternité, choisissez....

Texte collectif

Le temps passe l'atelier demeure
Sur feuille quadrillée on gribouille deux heures
Des écrits variés sur des thèmes divers
A Lagnes au printemps, en automne, en hiver.

On se retrouve six parfois nous sommes douze
Certains nous ont quittés des nouveaux les remplacent
On vient pas pour la frime encor' moins pour le flouze
On est bien tous ensemble on se sent à sa place.

Je formule des vœux de chaleur et de paix
Qu'on écoute les jeunes qui clament tous la peur
De vivre dans un monde où l'air serait épais
Qui confisque à jamais leur droit juste au bonheur.

Texte Patrick Venture

Contact : B. DUMESTE 04 90 20 30 17

Bénévolivre

Durant cette année 2019, notre association Bénévolivre a organisé quatre ventes de livres d'occasion : deux en salle des fêtes et deux sur les vide-greniers de la commune. Les recettes ont été parfois décevantes en regard des efforts fournis, mais cela n'a pas entamé notre volonté de continuer.

Nous avons financé le spectacle vivant : "UN NOËL CHEZ LES TROLLS" destiné aux classes maternelles qui se produira avant Noël 2019.

Les dons de livres arrivent régulièrement, que les donateurs en soient remerciés, le stock est d'environ 120 cartons.

Pour l'heure, nous allons nous mettre en hibernation jusqu'à la mi-mars. Ce sera le moment de préparer notre vente en salle des fêtes, vous trouverez la date de cet événement dans l'agenda de la Mairie, ainsi que sur le site de "vide-grenier.org 84". Quelques affiches seront présentes au village.

Nous aurons également notre assemblée générale dès le milieu du mois de janvier 2020.

Encore une fois, nous remercions toutes les personnes qui de loin ou de près nous aident au succès de cette association : la municipalité, les donateurs de livres, les acheteurs (certains nous sont fidèles) et toute l'équipe bénévole.

Joyeux Noël à tous et à toutes !

La présidente, Claire Michel



La vie associative

Club Photo

Un bilan des activités 2018/2019 très actif pour le club-photo !

2018 (quelques exemples) :

- 20 au 23/09/2018 : Participation au concours Interclubs organisé par l'Isle sur la Sorgue, thème "Provence", avec un prix pour Rosie Jackson.
- Octobre 2018 : Exposition à la médiathèque de Lagnes, thème "La Provence"
- 15/12/2018 : Exposition photo au marché de Noël (thèmes "Automne" et "Hiver") en projection numérique + stand d'impression des photos des enfants avec le Père Noël.

2019

- Janvier 2019 : Exposition à la Médiathèque de Caumont, "la Provence" + Projection automne hiver en continu pendant l'exposition
- 26/01/2019 : Sortie à Fontaine de Vaucluse
- Février 2019 : Exposition à la Médiathèque de Maubec "automne hiver" + projection le 22 mars lors du vernissage
- Participation d'un membre du club à l'Observatoire photo du PNR du Luberon dans l'année.
- 09/03/2019 : Reportage carnaval de Lagnes
- 01/04/2019 : Sortie les Vautours de Rémuzat
- 30/05/2019 : Repas du club à Lagnes
- Formations internes au cours de l'année en interne par les membres du club (matériel et logiciels)
- 18 et 19 mai 2019 : Troisième édition des rencontres artistiques de Lagnes, thème "paysages urbains"
- 30/06/2019 : jugement du concours organisé par Oppède patrimoine
- 27 et 28/09/2019 : Participation au concours Interclubs (Lignes et Géométrie) organisé par le club de Monteux avec un 2^e Prix de la catégorie insolite pour Franck Gascon
- 12/10/2019 : Sortie à l'exposition de Willi Ronis
- 6/11/2019 : Assemblée Générale du club

Nos projets 2019/2020

- 16/11/2019 : Sortie au Mont Ventoux, Méthamis et Blauvac
- 10/11/2019 : Sortie Saintes Maries de la Mer (Festival d'Abrivado)
- 13/12/2019 : Participation au marché de Noël avec projection de l'exposition "Lignes et Géométrie", vente de photos des enfants avec le Père Noël et vente de calendriers
- Printemps 2020 : Exposition à la Médiathèque de Lagnes pour "Village, dis-moi qui tu es ?"
- Expositions diverses dans les médiathèques de Vaucluse
- 17, 18 et 19 avril 2020 : Inter-clubs organisé par notre club, thème "Amusant-Insolite-Humour"
- Du 21 au 24 mai 2020 : 4^{èmes} rencontres artistiques, thème "Mares et flaques"
- Formations Lightroom et Photoshop - Techniques sur le terrain lors des sorties.

**Pour tout contact vous pouvez nous joindre par mail : clubphotolagnes@gmail.com
Antoine : 06 11 23 16 36 ou Jean-François : 06 09 12 64 21.**

Le Club photo vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.



Agenda hiver-printemps 2019/2020

Vendredi 13 décembre

FÊTE DE NOËL, animation proposée par le Comité des Fêtes, Halle scolaire.

Dimanche 19 janvier

30^{ème} RANDO DU MUR DE LA PESTE, organisée par le Groupe Cyclo - Randonnées VTT et pédestre.

Jeudi 9 janvier

Cérémonie des VŒUX DU MAIRE, à 18h salle la Grange.

Vendredi 17 janvier

Spectacle "EST-CE-QUE J'AI UNE GUEULE D'ARLETTY ?" proposé par les Tréteaux de Lagnes à 20h30 Théâtre la Garance, Cavaillon.

Vendredi 24 janvier

Spectacle "MADEMOISELLE MOLIERE" proposé par les Tréteaux de Lagnes à 20h30 Jardin de Madame, Oppède.

Samedi 01 février

LOTO "La Vie pour Christie", à 20h30 salles la Grange et Jean Lèbre.

Samedi 08 février

LOTO du Calavon Football Club, à 20h30 salle la Grange.

Dimanche 09 février

LOTO Pause Cartable, à 14h salles la Grange et Jean Lèbre.

Vendredi 14 février

SOIRÉE ST VALENTIN, avec Lagnes Danse, à 20h salle la Grange.

Dimanche 23 février

LOTO de la Marseillaise, à 14h salle la Grange.

Samedi 28 mars

CARAMENTRAN, thème "7^{ème} Art".

Dimanches 15 et 22 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Samedi 28 mars

Spectacle "MOI AUSSI JE SUIS BARBARA", proposé par les Tréteaux de Lagnes, à 20h30 Salle Georges Brassens, Cavaillon.

Samedi 18 et dimanche 19 avril

CONCOURS INTER-CLUB Club-Photo.

Samedi 25 avril

SOIRÉE DANSANTE, organisée par Lagnes Danse, à 21h00 salle la Grange.

Vendredi 8 mai

COMMÉMORATION de l'Armistice de 1945, à 11h place de la Mairie.

Samedi 23 et dimanche 24 mai

4^{èmes} RENCONTRES ARTISTIQUES, par le Club Photo, l'Académie de Dessin et les Chemins du Patch, salle la Grange.

Samedi 16 mai

SOIRÉE DANSANTE "PASTA PARTY", organisée par Lagnes Danse, à 19h30 salle la Grange.

Et tous les dimanches, séances cinéma à 20h30 salle la Grange, avec la Strada

Retrouvez l'agenda des manifestations sur lagnes.fr



Annuaire des professionnels

*Pour vos travaux et autres services, pensez à faire appel
aux entreprises, commerçants et artisans lagois !*

ALIMENTATION

Camion Pizza chez Jean-Charles		
Le mardi et jeudi soir place de la Mairie		06 10 38 15 61
Food Truck L'Isle Ô Burgers		
Le mercredi soir place de la Mairie		06 63 99 31 27
Producteur jus de raisin		

Karim RIMAN	9, Clos de la Grange	06 07 96 30 07
Le Four de St Antoine		
Dépôt de pain	Place de la Fontaine	04 90 24 59 35
Les Abeilles de Katy - Produits de la ruche		
Catherine COLOMBINI, apicultrice	185, ch. Du Cou	06 10 87 47 74

ANIMATION

Animation son et lumière (mariages, C.E., anniversaires...)		
Les Apaches, Lionel BRIFFA	1561, route de l'Isle	04 90 20 17 73

ASSURANCES

GROUPAMA	70, rue de la République	04 90 20 20 42
----------	--------------------------	----------------

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine	21, place de la Fontaine	04 90 20 30 33
Auberge de Lagnes	114, rue de la République	04 90 20 38 30
Le Monde à sa porte : brasserie, pizzeria, glacier	117, Centre Tertiaire	09 67 04 92 58

BEAUTE - BIEN-ETRE

G. Make Up Maquillage à domicile		06 21 63 52 32
Salon de coiffure TÊTE EN L'HAIR	19, rue de la République	06 20 45 62 26

PSYCHOPRATICIENNE - Lieu de parole et d'écoute		
Hélène GUIEN	87, ch. du Four à Chaux	06 42 63 19 25

MASSAGE AYURVEDIQUE - Soin tête/visage à Lagnes ou à domicile		
Catherine ROUHAUD		06 73 47 72 64

BROCANTE ANTIQUITES/DÉCORATION

Le Mas de Curebourg	2778, D901 vers L'Isle/Sorgue	04 90 20 30 06
Mas de Flore	28, traverse du Joubier	04 90 20 37 96

Décoration Meubles & Lampes

Laurence HUGUES	3444 route D901	06 16 52 98 71
-----------------	-----------------	----------------

CAVE A VINS

Domaine TOURBILLON	101 rte D24 vers Fontaine	04 90 38 01 62
--------------------	---------------------------	----------------

CHAUFFAGE

Yvan BAUD	60 rue Jardinière	06 85 75 00 58
-----------	-------------------	----------------

CLIMATISATION

Entreprise HERRERA	521, chemin du Coudignac	04 90 21 53 14
Jean-Paul AUDIBERT	688 rte D100a	06 24 94 84 39

COACHING

Coach de Vie		
Véronique COPPIN	22 rue des Santolines	06 73 08 22 76

COMBUSTIBLES

SILVESTRE/MOURIC	2031, D24 vers Fontaine	04 90 20 31 82
------------------	-------------------------	----------------

COMMUNICATION-GRAPHISME

L'ATELIER 445	latelier445.com	06 99 21 26 28
---------------	-----------------	----------------

DESIGN D'ESPACE

ATELIER 2D	Céline DERONNE	06 78 48 32 43
------------	----------------	----------------

ELECTRICITE - AUTOMATISME

APELEC	562, route de l'Isle	06 15 12 22 72
--------	----------------------	----------------

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DELAHAYE Multiservice Habitat	908, chemin du Gourgas	06 65 49 58 16
-------------------------------	------------------------	----------------

EQUITATION

Haras de Lagnes	7, chemin des Fours	06 13 52 00 39
-----------------	---------------------	----------------

FERRONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE - SERRURERIE

Art Metalworker	Ch. de la Bastide Vieille	04 90 20 30 09
-----------------	---------------------------	----------------

Gilles DAVID	1193, D900 vers Petit-Palais	04 90 38 59 04
SEMAF	97, Ch. De la Galère	04 90 20 23 97
Jean-François EYGRIER	1970, route de Robion	06 33 20 83 16
Atelier MCH - Métal Création Habitat		06 47 85 66 62

FORMATION - COURS PARTICULIERS - STAGES

C.V.F Cours particuliers de mathématiques		
Christophe CORTASSE	Les Loubières	07 84 00 12 85

Cours de dessin, guitare, percussions, chant		
Peter LEDEILMEYER	478 chemin du Long Pont	04 90 20 39 98

GESTION DE PATRIMOINE

Pelican Consulting	467, route de l'Isle	04 90 72 33 52
--------------------	----------------------	----------------

GRAVAS ET CHAUX

Les Chaux de la Tour	D901	04 90 20 31 28
----------------------	------	----------------

INFORMATIQUE

Installation, maintenance		
Franck VICARI - Chèques emploi service		06 60 02 70 57

IMMOBILIER

Soleil de Provence immobilier		
56 rue de la République		04 90 21 15 37

ADC- Diagnostic Immobilier

Rudy BOREL	424 rte D100a	06 33 37 39 26
------------	---------------	----------------

MAÇONNERIE

Alain BRUN - Pierre sèche	336 rte D100A	06 07 59 49 49
Jean-Pierre COLOMBINI	185, chemin du Cou	04 90 20 28 81

Jacques GAILLARD	1021, chemin de Jullian	04 90 20 35 33
------------------	-------------------------	----------------

SOULET SARL	324, route de Robion	04 90 20 39 34
-------------	----------------------	----------------

Philippe TORRECILLAS	107 route D100a	04 90 20 87 77
----------------------	-----------------	----------------

MENUISERIE-EBENISTERIE

Robert BONETTO	801, chemin du Cou	06 84 22 16 22
----------------	--------------------	----------------

ÉBÉNISTERIE POVEDA	791, chemin du Cou	06 18 82 34 31
--------------------	--------------------	----------------

Joël PEYTIER	423, chemin du Coudignac	04 90 20 39 66
--------------	--------------------------	----------------

MULTISERVICES

Arrosage-Fertilisation-Maintenance-Entretien piscines-Petits travaux		
Gabriel BONNEUIL	52, rue Jardinière	06 33 11 18 60

Travaux intérieurs

Jean-François RUSSO	215, route de Robion	06 01 95 74 77
---------------------	----------------------	----------------

Garde Meubles-Location box

Jean-Louis VERGER	561 A chemin du Cou	06 47 50 33 15
-------------------	---------------------	----------------

Tous services à domicile

Franck VICARI - Chèques emploi service		06 60 02 70 57
--	--	----------------

NETTOYAGE

Clean Corporation	117 allée du centre tertiaire	09 83 59 26 04
-------------------	-------------------------------	----------------

NOTAIRES

Étude TASSY-KELCHER/NARDINI	110, lot. Les Oliviers	04 90 20 30 44
-----------------------------	------------------------	----------------

PAYSAGISTES

Jean-Luc DOUZON	Les Grès	04 90 33 80 32
-----------------	----------	----------------

Les Jardins de la Bastide	842, D100A	04 90 20 22 99
---------------------------	------------	----------------

PEINTURE

Jean-Pierre PEZIERE	219, chemin des Moulins	04 90 20 39 48
---------------------	-------------------------	----------------

ANTHONY PEINTURE		06 60 48 86 33
------------------	--	----------------

Emilie DEVAUX - Peinture décorative		06 87 25 39 61
-------------------------------------	--	----------------

PERETTI Embellissement	3 place de la Fontaine	06 65 23 26 31
------------------------	------------------------	----------------

PEPINIERISTES

Vincent OUVIER	1844, D901 vers L'Isle/Sorgue	04 90 20 30 29
----------------	-------------------------------	----------------

Pépinières Viticoles de France	2025, D901 vers L'Isle/Sorgue	04 90 20 20 00
--------------------------------	-------------------------------	----------------

PHOTOGRAPHE

Mylène ROUBAUD ©Lisou	465 ch sous les Ribes	06 75 23 08 71
-----------------------	-----------------------	----------------

PLOMBERIE

Jean-Paul AUDIBERT 688 route D100a 06 24 94 84 39
Yvan BAUD 60, rue Jardinière 06 85 75 00 58

SANTÉ**INFIRMIERS**

Gerda LEIDELMEYER 17, place de la Fontaine et de l'Eglise 06 07 04 17 18
Catherine AUDIDIER 17, place de la Fontaine et de l'Eglise 06 10 63 18 24
François LOUYER 117 allée du Centre Tertiaire 04 90 38 31 49

MEDECIN GENERALISTE

Sophie ARNTZ 17, place de la Fontaine et de l'Eglise 04 90 20 31 34

OSTÉOPATHES

Cabinet FLAVIEN/TEYSSÉDRE 181, rue de la République 04 90 20 27 23

Philippe PERONNET 568, chemin du Cou 06 82 28 06 66

PHARMACIE 129, rue de la République 04 90 20 30 85

SECURITE

VOL ET FEU Luc BAGNOL 847, chemin du Riotord 04 90 20 34 37

SOLUTIONS GESTION D'ENTREPRISES

RH Paies Formations Conseils 982 chemin De St Jean 06 37 10 67 09

EXTERNALYS Solutions administratives pour entreprises et entrepreneurs
117 allée du Centre Tertiaire 04 84 47 02 12

Location d'espace de travail, bureaux partagés, domiciliation d'entreprise

M.D. BLATGE 117 allée du Centre Tertiaire 04 84 36 50 06

TAXI des Monts de Vaucluse

Joseph MIRTO Stationnement rue de la République 06 23 12 44 71

TERRASSEMENT

Jean-Pierre DINGLI 182, allée des Tilleuls 04 90 20 33 70

Blas NAVARRO 2735, route de Robion 04 90 21 16 81

TERRES ET EMAUX

SOLARGIL 70, D24 vers Fontaine 04 90 20 28 76

TRAVAUX AGRICOLES

EUROL GTA - David GRILLI 325 ch de la Tour de Sabran 06 65 65 32 72

Pierre PAPOT-LIBERAL 203 D 24 vers Fontaine 04 90 20 21 50

Pour toute modification ou inscription nouvelle, contacter le secrétariat de la Mairie.

Hébergements

HÔTEL

LE MAS DES GRES *** 1651, route D901 04 90 20 32 85

CROVARA Nina et Thierry

CHAMBRES D'HÔTES

BONNAUD Paulette 324, le Clos St Joseph 04 90 20 71 54

LA COUR DES SENS 225, route D24 06 21 63 58 22

CHEVALIER Florence

MAISON FLORENCE 2778, route D901 04 90 20 30 06

DEGRUGILLIER Florence et David

LE CHANT DES SORGUES 83, ch. de la Coutelière 04 90 20 29 16

ECHIVARD Marie-Christine

MAS DU GRAND JONQUIER 1198, route D900 04 90 20 90 13

FICHTEL Ina et Thomas

SOUS L'OLIVIER 997B, route D900 06 38 86 26 94

GOUIN Julien

LA PASTORALE 1345, route D24 04 90 20 25 18

MARCONNET Eliane et Gérard

LA CAPUCINE 331, ch. de la Capucine 06 75 55 69 52

NUNEZ MARTIN Jean-Paul

LES DEUX ANGES 1895, route D24 06 26 61 07 82

ROCCHI romain

CHEZ CECILE 492, route de l'Isle 04 90 20 27 66

TRAMIER Cécile

GÎTES ET MEUBLES DE TOURISME

THE PANORAMIC HOUSE 86, rue des Remparts 06 17 25 65 84

ASSEMAT Christophe

LE MAS CAMPHOUX 723, ch. des Ballardes 04 79 00 37 33

AUBRY MARAIS Florence

LE CLOS DES BAINS 365, ch. des Ballardes 04 90 21 18 53

BAGNOL Laurent

LES GÎTES DU ROCHER DU PIEÛ 558, ch des Esclargades 06 85 33 83 47

BARBIER Christian

BON Nadine 893, ch. des Moulins 04 90 20 23 12

BRIFFA Manuela 1561 route de l'Isle 06 16 30 11 98

GÎTE LE LAURIER 145, rue du Portail Rouge 06 84 62 26 52

BRUEMMER Amanda

GÎTE DU MAS DES ETANGS 3448, route D901 06 16 07 18 32

CASTELLO Raymond MIE Catherine

LA BASTIDE DU SOLEIL 183, ch. de la Capucine 04 90 20 29 85

CAUDEN Nicole

LA COUR DES SENS 255, route D24 04 90 24 50 45

CHEVALIER Florence et Jacques

GÎTES DES LOUBIÈRES 279, ch. des Loubières 04 90 20 30 49

CORTASSE Monique et Guy

CUREL Joël 75, ch. Du Gourgas 04 90 20 30 43

LA MAISON ROSE 10 Pl. du Bataillet 06 81 59 15 12

DELANNOY Vanina

DUPIN Philippe 229, route de l'Isle 06 64 98 93 18

MAS SOUS LES RIBES 193, ch. sous les Ribes 04 90 20 25 63

DUPLAN Frédéric

DURAND Jean 581, route du Stade 04 91 71 96 36

FOURCROY Roger 350, route de Robion 06 84 85 28 13

JACQUIER Sabine 181, rue de la République 06 25 83

24 53

LA LIBELLULE VERTE 160, ch. Des Fours 04 90 20 36 22

GACHON Patrick

LE SUD 1061D, route D24 06 07 83 31 34

GAUTHIER Simone

L'HACIENDA 515, ch. des Ballardes 04 90 38 24 64

GUILLAUME Isabelle

LE DOMAINE DE SAMANGO 3446, route D901 06 07 08 17 67

HENTSCH Sabine

Longbottom David 431, ch. du Coudignac

dalongbottom@btinternet.com

LA CONTREE DES SORGUES 1257, route D99 06 21 56 44 80

MARTIN Valérie

MASARAH 504, ch. sous les Beaumes 04 90 38 54 88

MEEUS-REINQUIN Josie

MICHIE Patricia 12, pl. du Bataillet 06 72 45 36 03

OWENS Marianne 5, Clos de la Grange 06 84 93 22 68

PAPOT-LIBERAL Pierre 203, route D24 04 90 20 21 50

PHAM Bao-Son 70, ch. du Riotord 06 88 51 53 49

MAS DES CHARDONS 562, route de l'Isle 06 13 65 68 31

PEREZ Lucien

PHAREL André 209, rue de la République 04 90 20 38 65

REGNIER Eric 1987, route de Robion 06 72 61 74 13

LES OLIVIERS 531, route du Stade 04 90 20 21 02

REYNAUD Nathalie

REYNAUD Robert 645, route du Stade 04 90 20 37 61

SMITH Isabelle 495, ch. sous les Beaumes 04 90 20 20 17

SCHWERDEL André 162 rue des Santolines 04 90 47 59 23

LE MAS DU JULIAN 1040, ch. de St Jean 04 90 38 33 57

TESTANIERE Paul

TOINON Jacqueline 523, ch. Des Ballardes 06 11 02 59 81

ENTRE LES DEUX CERISIERS 951, ch. Du Long Pont 04 90 38 39 46

VAN DE VELDE Christiane

WHALEY Pénélope 79, rue Serpentine 44(0) 78 87 77 69 89

CAMPINGS

LA COUTELIERE**** 2765, route D24 04 90 20 33 97

DESERABLE André

AIRE NATURELLE LA FOLIE 1500, rte de Robion 04 90 20 20 02

FLORENT Dominique

Merci de bien vouloir contacter la Mairie pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste.



MAIRIE DE LAGNES

Tél. 04 90 20 30 19 - Fax : 04 90 20 26 24

E-mail : commune-de-lagnes@wanadoo.fr - Site : www.lagnes.fr